



RAPPORT  
FINANCIER  
07/08



# Sommaire

<b>Sommaire .....</b>	<b>1</b>
<b>I - L'activité du Groupe .....</b>	<b>3</b>
1. Périmètre du Groupe consolidé .....	3
2. Historique .....	3
3. Commentaires sur l'activité du Groupe .....	3
4. Faits marquants pour le Groupe .....	4
5. Le management.....	4
6. La communication .....	4
7. Les investissements .....	5
8. Les approvisionnements .....	5
9. Les effectifs .....	5
10. Analyse de nos risques.....	5
11. Comptes consolidés.....	8
12. L'avenir du Groupe .....	10
13. Evènements intervenus depuis la clôture .....	10
14. Activités en matière de Recherche et Développement .....	11
15. Les comptes sociaux de KINDY S.A. ....	11
<b>II - Le capital de la société .....</b>	<b>13</b>
1. L'actionnariat de la société .....	13
2. Opération effectuée par la société sur ses propres actions .....	13
3. Evolution boursière .....	13
4. Prises de participation significatives .....	13
5. Etat de la participation des salariés.....	13
6. Autorisation de mettre en place un programme de rachat d'actions et de réduire le capital par annulation d'actions auto-détenues.....	13
7. Politique de distribution des dividendes .....	14
<b>III - Administration et gestion .....</b>	<b>15</b>
1. Les mandataires de la société KINDY SA.....	15
2. Les rémunérations des mandataires (L.225-102-1 al 1 et 2 du Code de Commerce).....	16
3. Jetons de présence.....	16
4. Quitus pour la gestion.....	16
<b>IV - Conséquences sociales de l'activité .....</b>	<b>17</b>
1. Politique de recrutement .....	17
2. Conditions de travail .....	18
3. Motivation des collaborateurs .....	19
4. Dialogue social .....	20
5. Formation .....	20
6. Insertion.....	21
<b>V - Conséquences environnementales de l'activité .....</b>	<b>22</b>
<b>VI - Rapport du président du Conseil de Surveillance sur le contrôle interne .....</b>	<b>24</b>
1. Gouvernement d'entreprise et fonctionnement du Conseil de Surveillance .....	24
2. Procédures de contrôle interne mises en place par la Société .....	25
<b>VII - Comptes consolidés au 30/06/2008 .....</b>	<b>28</b>



<b>VIII - Annexe au bilan et compte de résultat consolidés au 30/06/2008 .....</b>	<b>32</b>
1. Informations générales.....	32
2. Déclaration de conformité et base de préparation des états financiers.....	32
3. Règles et méthodes comptables .....	33
4. Gestion du risque .....	39
5. Périmètre de consolidation .....	40
6. Notes sur le bilan consolidé .....	41
7. Notes sur le compte de résultat consolidé .....	48
8. Autres informations .....	52
<b>IX - Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.....</b>	<b>54</b>
1. Opinion sur les comptes consolidés.....	54
2. Justification des appréciations .....	54
<b>X - Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les engagements et les conventions réglementées .....</b>	<b>56</b>
1. Convention et engagement autorisé au cours de l'exercice et jusqu'au 4 novembre 2008 .....	56
2. Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice .....	56
<b>XI - Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Conseil de Surveillance sur les procédures de contrôle interne.....</b>	<b>58</b>
<b>XII - Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction de capital par annulation d'actions.....</b>	<b>59</b>
<b>XIII - Comptes sociaux KINDY S.A. au 30/06/2008 .....</b>	<b>60</b>
<b>XIV - Annexe aux comptes sociaux au 30/06/2008 .....</b>	<b>62</b>
1. Faits majeurs de l'exercice .....	62
2. Informations relatives au bilan .....	62
3. Informations relatives au compte de résultat.....	67
4. Autres informations .....	68
5. Tableau financier des 5 derniers exercices .....	69
<b>XV - Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux.....</b>	<b>70</b>
1. Opinion sur les comptes annuels .....	70
2. Justification des appréciations .....	70
3. Vérifications et informations spécifiques .....	70
<b>XVI - Texte du projet des résolutions .....</b>	<b>72</b>
1. A caractère ordinaire :.....	72
2. A caractère extraordinaire : .....	74
<b>XVII - Personnes responsables .....</b>	<b>75</b>
<b>XVIII - Contrôleurs légaux des comptes .....</b>	<b>76</b>

# I - L'activité du Groupe

## 1. Périmètre du Groupe consolidé

Les sociétés participant au périmètre de consolidation sont les suivantes :

KINDY SA, société anonyme à Conseil de Surveillance et Directoire au capital de 10 424 000 euros dont le siège est à Moliens (60 220) et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Beauvais sous le numéro 379 402 191.

- ◆ KINDY BLOQUERT, société anonyme au capital social de 5 684 000 euros dont le siège social est à Moliens (60 220), et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Beauvais sous le numéro 525 620 159.
- ◆ MARINER, SAS unipersonnelle au capital de 800 000 euros dont le siège social est à Lillers (62 190), 2 rue de Verdun et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Béthune sous le numéro 398 046 268.
- ◆ BABY LOVE, SAS unipersonnelle au capital de 250 000 euros dont le siège social est à Moliens (60 220), et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Beauvais sous le numéro 482 021 706.
- ◆ GBB, SAS unipersonnelle au capital de 100 000 euros dont le siège social est à Beaupréau (49 600), ZI Evre et Loire et immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Angers sous le numéro 489 970 269.
- ◆ BSS, SAS unipersonnelle au capital de 40 000 euros dont le siège social est à Moliens (60 220), 37 rue des Bonnetiers, et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Beauvais sous le numéro 432 081 867.
- ◆ SCI BLOQUERT, société civile immobilière au capital de 285 537 euros dont le siège social est à Moliens (60 220), immatriculée au registre du commerce de Beauvais sous le numéro 431 430 875.
- ◆ SOVEMA, S.A.R.L au capital de 15 244,90 euros dont le siège social est à Moliens (60 220), et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Beauvais sous le numéro 302 238 449.
- ◆ KINDY BLOQUERT SL en Espagne.
- ◆ S.C.M Belgique.
- ◆ MARINER ITALIA.
- ◆ GBB TUNISIE, S.A.R.L. au capital de 15 000 dinars dont le siège social est à Korba, Route Menzel Temime km 5.
- ◆ EURO CHINA SOCKS, LTD au capital de 10 000 HK \$ dont le siège social est à Hong Kong.
- ◆ CONTIM SP, au capital de 4 585 000 zloty, dont le siège social est à Konstancin – Pologne.
- ◆ THE SOCKS OFFICE, au capital de 15 790 euros, dont le siège social est à Neuilly-sur-Seine (92 200) – 7 rue Pierre Cherest, et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro B 479 454 902.

## 2. Historique

- ◆ Arrêt des activités textiles et chaussons de BABY LOVE.
- ◆ Transfert sur Moliens de l'activité BSS qui était logée à Montceau.
- ◆ Signature d'un partenariat de commercialisation des chaussettes DIM.

## 3. Commentaires sur l'activité du Groupe

Avec la signature du partenariat avec DIM, le Groupe concrétise sa stratégie déployée en 2007 autour de 2 pôles :

- ◆ La chaussette
- ◆ La chaussure pour enfant

### La chaussette

KINDY reprend en 2008 sa place de leader en GMS. Les investissements engagés sur la gamme « BIEN ETRE » depuis plusieurs années en sont le résultat.

Pour conforter sa place en outdoor, des contrats de licence ont été signés pour l'activité BSS avec les marques LAFUMA et LE CHAMEAU.

La prise de participation dans « chaussettes.com » permet au Groupe d'être présent sur Internet, et d'augmenter ses ventes dans un circuit de distribution prometteur.

La concentration des activités sur le site de Moliens favorisera les économies d'échelle.



### La chaussure

Après une année de réorganisation de la logistique, GBB connaît une progression de son activité, de saison en saison. Ce redéploiement est le fruit d'une amélioration constante de la qualité des produits et des process.

Cette situation permet à GBB de s'imposer comme un partenaire d'avenir pour ses clients, et d'assurer son positionnement haut de gamme avec sa marque GBB, et de luxe avec CATIMINI, licence qui poursuit sa progression à l'export.

## 4. Faits marquants pour le Groupe

Le mandat de cession de la société MARINER s'est poursuivi sur l'exercice.

Dans le pôle « chaussette », l'activité BSS a été transférée et redéployée à Moliens.

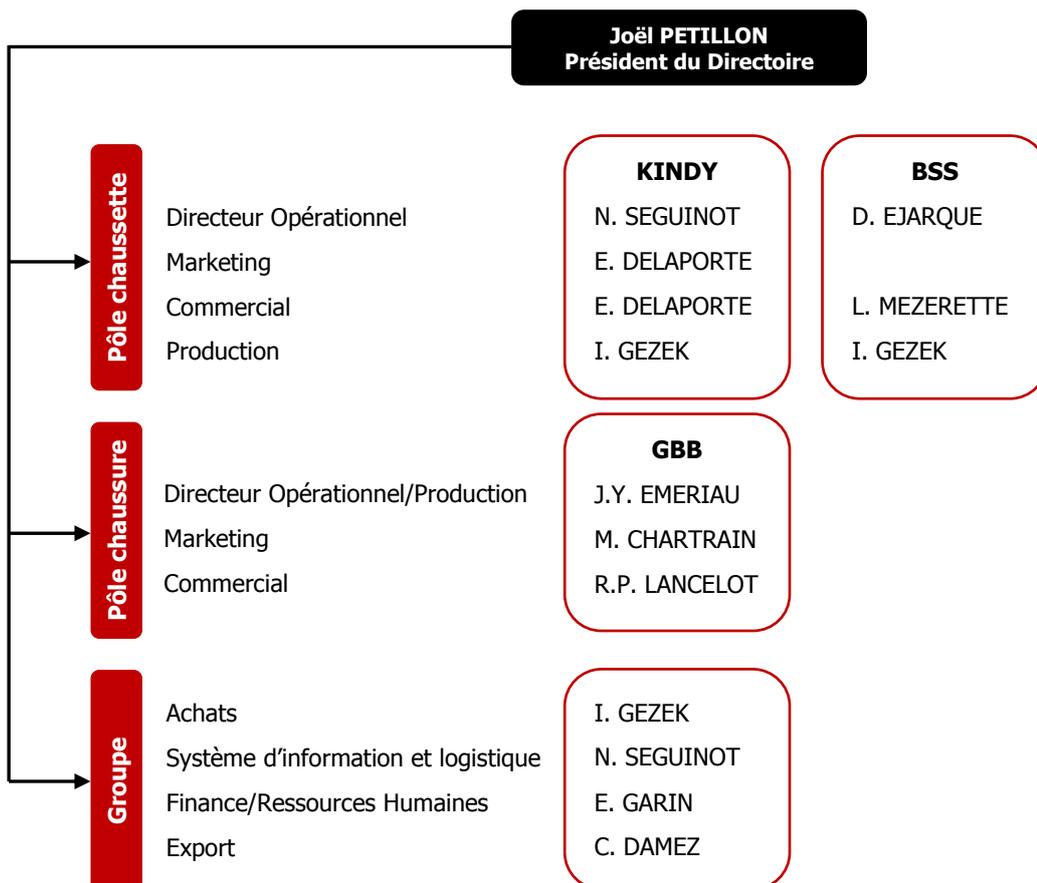
Les sites de BABY LOVE ont été fermés et l'activité textile arrêtée.

## 5. Le management

### Le Directoire

- ♦ Joël PETILLON      Président
- ♦ Eric GARIN        Membre

### Le Groupe



## 6. La communication

Avec la prise de participation dans « chaussettes.com », KINDY redimensionne sa politique de communication. Ce choix permet de favoriser un contact proche avec les consommateurs.

Internet est passé, en 2008, devant l'affichage en termes d'outil de communication.

Les autres investissements sont destinés au développement des ventes (PLV – packaging).

## 7. Les investissements

Le Groupe a redéveloppé son outil de production de chaussettes sur le site de Moliens afin de répondre aux évolutions techniques et à la progression de sa gamme « BIEN ETRE ».

L'amélioration constante des Systèmes d'Information et de l'outil logistique a fait l'objet de 400 k€ d'investissements pour le Groupe sur l'exercice.

## 8. Les approvisionnements

Après avoir délocalisé la totalité de sa production, le Groupe consolide ses contrôles qualité et les flux logistiques (formation SA 8000 aux audits sociaux).

Dans les principaux pays d'approvisionnements (Chine, Inde, Turquie), des contrôles systématiques sont effectués par des cabinets externes sur les produits fabriqués.

En complément, dans ces pays, le Groupe dispose de salariés ou d'agents pour le suivi de la production.

## 9. Les effectifs

Au 30 juin 2008, les effectifs du Groupe (Equivalent Temps Plein) s'établissent à 327 personnes, contre 399 au 30 juin 2007. Ils se répartissent ainsi :

Equivalent Temps Plein	30/06/2007	30/06/2008
KINDY + KINDY BLOQUERT	194	176
MARINER	87	75
SOVEMA	4	4
BABY LOVE	42	6
BSS	18	11
GBB	54	55
<b>CONSOLIDE</b>	<b>399</b>	<b>327</b>

Répartition par secteur	30/06/2007	30/06/2008
Industriel	128	95
Logistique – Informatique	57	38
Commercial – Marketing	157	150
Administratif	57	44
<b>CONSOLIDE</b>	<b>399</b>	<b>327</b>

## 10. Analyse de nos risques

### 10.1 Clients

La typologie du poste « clients » du Groupe au 30 juin 2008 est la suivante :

- ♦ GMS 48 % (KINDY)
- ♦ Grands Magasins 13 % (MARINER)
- ♦ GSS 6 % (BSS)
- ♦ Détaillants 33 % (GBB – MARINER).

Pour KINDY et GBB, le chiffre d'affaires est sous affacturage. Les délais moyens de paiement pour la GMS et les Grands Magasins sont de 90 jours fin de mois, et de 60 jours pour les détaillants et la GSS.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2009, la loi de modernisation économique réduira les délais de paiement à 60 jours maximum, ce qui permettra de réduire les coûts d'utilisation des lignes d'affacturage.

### 10.2 Fournisseurs et prix

Le Groupe a réparti ses commandes entre plusieurs fournisseurs et plusieurs pays afin de limiter les risques politiques et géographiques.



La répartition par marque et par provenance est la suivante :

- ◆ Asie 60 % (KINDY – GBB – MARINER)
- ◆ Bassin Méditerranéen 30 %
- ◆ Europe 10 % (BSS – MARINER)

Les relations avec nos fournisseurs sont encadrées par des contrats de partenariat et de sous-traitance.

Des audits sociaux sont régulièrement effectués par des équipes internes formées aux normes SA 8000.

### 10.3 Risques environnementaux

Depuis 2006, le Groupe KINDY s'inscrit dans une démarche durable.

3 axes sont suivis et développés :

- ◆ Sécurité et contrôle des produits importés
  - Protection de l'environnement dans le process de fabrication,
  - Contrôle des colorants utilisés par un cabinet indépendant,
  - Formation des équipes au contrôle des sous-traitants (normes SA 8000).
- ◆ Optimisation de la logistique
  - Regroupement des produits des différentes marques en provenance d'un même pays.
- ◆ Développement et commercialisation d'une gamme en partenariat avec l'ADEME
  - Utilisation de coton bio pour réduire la consommation de pesticide.

### 10.4 Risques financiers

Les restructurations engagées sur l'exercice (BABY LOVE, BSS, MARINER) ont été financées par une politique drastique de réduction des stocks (2,7 M€) et des charges externes (1 M€).

La trésorerie sur l'exercice ne s'est pas dégradée. Elle passe de 2,7 M€ au 30 juin 2007 à 2,8 M€ au 30 juin 2008.

Concernant le risque de liquidité, le financement du Groupe est assuré par le recours à des concours bancaires.

### 10.5 Risques de change

Au titre de ses filiales, le Groupe est soumis au risque de conversion des états financiers en euros, les devises étrangères concernées étant le Hong Kong dollar et le zloty. Toutefois, les variations de taux de conversion n'ont pas d'incidence sur le résultat, ces dernières étant directement affectées en capitaux propres.

Du fait de l'origine asiatique d'une part importante de ses approvisionnements, le Groupe est exposé dans ses activités aux risques financiers pouvant résulter de la variation des cours de change de certaines monnaies, principalement le dollar américain. Le Groupe s'attache à couvrir ce risque par des opérations de couverture de change. Ses principaux organismes financiers l'assistent et le conseillent dans sa gestion et son suivi de la couverture de sa position de change.

Le Groupe n'utilise que des instruments dérivés simples (achat à terme). La position de change (hors bilan) au 30/06/2008 s'élève à 501 k\$.

### 10.6 Risques de taux d'intérêt

Les dettes financières du Groupe sont contractées essentiellement à taux variable.

Une variation des taux d'intérêt de 1 % sur les emprunts variables en cours, à la hausse comme à la baisse, aurait une incidence sur le résultat financier de 60 k€. Compte tenu de la faible sensibilité du Groupe aux variations de taux, aucune politique de gestion de ce risque n'a été mise en place.

Les autres postes significatifs d'actif et de passif, susceptibles d'avoir une incidence sur le résultat financier, au regard des taux d'actualisation liés directement à la variation des taux d'intérêt sont les suivants :

	30/06/2008	30/06/2007
Placements monétaires court terme	71	65
Provision départ en retraite et médaille du travail	-753	-830
<b>Position nette</b>	<b>-682</b>	<b>-765</b>

Les montants en jeu sont de faible importance et ne peuvent entraîner une incidence significative sur le résultat financier.

## 10.7 Assurances

Le Groupe a souscrit auprès de compagnies d'assurance des contrats d'assurance visant à protéger ses biens d'exploitation. Ainsi, les bâtiments industriels, commerciaux et logistiques ainsi que leur contenu bénéficient de couvertures contre les principaux risques. Par ailleurs, une garantie « perte d'exploitation » couvre les conséquences financières d'une interruption de l'exploitation consécutive à la survenance de tels dommages. Enfin, le Groupe satisfait aux obligations d'assurance de responsabilité civile liée à la production et à la commercialisation de ses produits.

## 10.8 Evaluation des affaires

Dans un contexte de marché morose, KINDY maintient son niveau d'activité grâce à l'innovation de sa gamme « KINDY CLIP » et à la pertinence de ses gammes « BIEN ETRE ».

La gamme « THYO » distribuée par BSS conserve sa place d'acteur majeur en GSS, les licences « LAFUMA » et « LE CHAMEAU » poursuivent leur progression en LSA (Libre Service Agricole).

GBB voit son carnet de commandes augmenter de plus de 10 % pour la saison Eté 2009.

Avec la cession de MARINER envisagée sur le 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice 2008/2009, le Groupe prévoit un chiffre d'affaires consolidé stable (activités poursuivies), un résultat opérationnel bénéficiaire, et un résultat net proche de l'équilibre.

Au 30 septembre 2008, le chiffre d'affaires consolidé des activités poursuivies (KINDY – GBB – BSS) progresse de 4 % pour s'établir à 10,3 M€. Le chiffre d'affaires consolidé global passe de 12,6 M€ à 12,2 M€.

## 10.9 Description des engagements hors-bilan liés à l'activité courante

### Engagements reçus :

Néant

### Engagements donnés :

(en k€)	30/06/2008			30/06/2007		
	Activités poursuivies	Activités abandonnées	TOTAL	Activités poursuivies	Activités abandonnées	TOTAL
Dettes garanties par des sûretés réelles <sup>(1)</sup>	2 244	-	2 244	3 111	-	3 111
Nantissement sur la marque KINDY	1 440	-	1 440	1 440	-	1 440

<sup>(1)</sup> Les sûretés réelles correspondent au nantissement de la totalité des titres MARINER S.A.

## 10.10 Obligations et engagements des entreprises à effectuer des paiements futurs (contrats ou engagements conditionnels)

Obligations contractuelles (en k€)	Total	Paiements dus par période		
		Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Dettes à long terme	4 157	1 342	2 815	-
Obligations en matière de location financière	11	1	10	-
Contrats de location simple	53	15	38	-
Obligations d'achat irrévocables	-	-	-	-
Autres obligations à long terme	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>4 221</b>	<b>1 358</b>	<b>2 863</b>	<b>-</b>

Obligations contractuelles (en k€)	Total	Paiements dus par période		
		Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Lignes de crédit	230	230	-	-
Lettres de crédit	2 621	2 621	-	-
Garanties	-	-	-	-
Obligations de rachat	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>2 851</b>	<b>2 851</b>	<b>-</b>	<b>-</b>



## 11. Comptes consolidés

### 11.1 Le compte de résultat

#### Le chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé recule de 5,2 % pour s'établir à 50,73 M€. Ce repli s'explique par un marché du textile touché par un effondrement de la consommation depuis le mois d'avril (- 8 %). Des retraitements sur les management fees facturés par la holding à MARINER et BABY LOVE modifient le chiffre d'affaires à 51,4 M€.

#### Détail par activité

Chiffre d'affaires consolidé du Groupe KINDY (en M€)			
	30/06/2007	30/06/2008	Variation
	Réel	Réel	
KINDY	29,41	25,35	-14%
MARINER	8,79	8,28	-6%
SOVEMA	0,47	0,50	6%
BABY LOVE	3,12	2,47	-21%
BSS + CONTIM	2,90	2,92	0%
GBB	8,82	11,22	27%
<b>CA CONSOLIDE</b>	<b>53,52</b>	<b>50,73</b>	<b>-5,2%</b>
GMS	32,53	27,82	54,8%
Hors GMS	20,99	22,91	45,2%

#### Détail par marque

##### **KINDY**

La baisse du chiffre d'affaires vient de l'activité MDD, et de la réduction des opérations promotionnelles (catalogue). Le chiffre d'affaires à la marque KINDY reste stable avec une consolidation des gammes « BIEN ETRE » et du sport avec la licence « COQ SPORTIF ». En 2007, KINDY a retrouvé sa place de leader en GMS.

##### **GBB**

La marque GBB a repris depuis 2 saisons sa place d'acteur incontournable dans le secteur de la chaussure pour enfant. La qualité de ses produits et de sa logistique permettent à son carnet de commandes de progresser de plus de 10 %.

La licence CATIMINI connaît un développement important à l'export (CEE).

##### **BSS**

Le sous Groupe BSS (BSS et CONTIM) reste stable. La progression du chiffre d'affaires en LISA avec les licences « LAFUMA » et « LE CHAMEAU » compense la baisse de l'activité sport.

##### **MARINER**

Le chiffre d'affaires de MARINER recule à 8,2 M€, le réseau des Détaillants étant le plus en repli.

##### **BABY LOVE**

L'arrêt de l'activité textile en 2007 et l'effondrement des prix sur le chausson expliquent la baisse du chiffre d'affaires.

#### Le résultat opérationnel

##### Les activités poursuivies (KINDY - GBB – BSS)

Ces activités génèrent un résultat opérationnel courant de 0,5 M€, KINDY est la société la plus contributrice à ce résultat avec GBB. Le transfert de l'activité BSS à Moliens et des départs sur KINDY grèvent les autres charges opérationnelles (exceptionnelles) de 0,7 M€.

Le coût de l'endettement se répartit entre les emprunts et l'affacturage.

##### Les activités abandonnées (BABY LOVE – MARINER)

Elles sont à l'origine de la perte du Groupe. Pour BABY LOVE, l'arrêt des activités textile et chausson a dégradé de 2,5 M€ le résultat opérationnel.

MARINER a subi une forte baisse de son activité qui impacte le résultat opérationnel courant. Le mandat de cession débouche sur un prix de cession inférieur à sa valeur, impliquant une dépréciation des actifs.

Ces éléments génèrent une perte opérationnelle de 2,4 M€ sur le sous Groupe MARINER.

### Le résultat net

En application des règles comptables, le Groupe a décidé de ne pas activer les déficits fiscaux reportables de l'exercice. Par ailleurs, les déficits fiscaux activés lors des exercices précédents ont également été repris, ce qui génère une charge de 1,4 M€.

Le résultat net est une perte de 8,3 M€.

### 11.2 Le bilan

Les capitaux propres s'élève à 9,7 M€. La capitalisation boursière au 30 juin 2008 est de 7,8 M€ (5,99 euros/action). Le ratio capitaux propres/action propre est de 7,43 euros.

Les provisions à long terme :

- Engagement de retraite	0,70 M€
- Médailles du travail	0,05 M€
- DIF	<u>0,05 M€</u>
	0,80 M€

Les provisions à court terme correspondent à des litiges liés au personnel.

### Dettes financières et trésorerie

Les dettes financières se décomposent ainsi :

- Emprunts long terme	2,8 M€
- Emprunts à 1 an	1,3 M€
- Emprunts court terme	<u>2,7 M€</u> (lignes de crédit)
	6,8 M€

Au 30 juin 2007, la dette s'élevait à 8,2 M€.

Les flux de trésorerie se décomposent de la façon suivante :

- CAF avant coût endettement financier et impôt	(3,2 M€)
- Variation BFR	6,2 M€
- Flux net de trésorerie généré par l'activité	3,0 M€
- Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(0,5 M€)
- Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(2,5 M€)
- Taux de change	<u>0,2 M€</u>
Variation de trésorerie.	+ 0,2 M€

Trésorerie au 30 juin 2007 2,7 M€

Trésorerie au 30 juin 2008 2,8 M€



## Etat de l'endettement du Groupe au 30 juin 2008 (en k€)

Nature	2008	2007
Emprunts bancaires et locations financières	6 788	8 073
Trésorerie passive	230	149
Trésorerie active	3 074	2 827
C/courants d'associés	0	0
<b>Endettement net total</b>	<b>3 974</b>	<b>5 395</b>

Capitaux propres	9 682	17 629
Chiffre d'affaires de l'exercice	51 473	54 225
Résultat part de Groupe	-8 288	5
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier	-5 937	464

% Ratios d'endettement net sur :	2008	2007
Capitaux propres	43 %	30 %
Chiffre d'affaires	8 %	10 %
Résultat	non pertinent	non pertinent
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier</b>	<b>(NS)</b>	<b>1163 %</b>

### Besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement au 30 juin 2008 est de 8,8 M€, contre 15 M€ au 30 juin 2007.

La baisse est due à :

- ♦ la politique de réduction drastique des stocks
- ♦ l'arrêt de l'activité BABY LOVE.

### Investissements

Les investissements représentent 0,4 M€. Ils correspondent à la modernisation du site logistique de GBB et à l'amélioration de nos systèmes informatiques.

## 12. L'avenir du Groupe

De nombreuses incertitudes demeurent sur l'exercice 2008/2009 :

- ♦ cours euro/dollar américain
- ♦ coûts des transports
- ♦ prix des matières premières
- ♦ évolution de la consommation.

La cession de MARINER devrait être finalisée avant fin 2008.

Les chaussures pour enfant GBB poursuivent leur progression dans le circuit détail. La distribution des chaussettes techniques et des gammes paramédicales confirme notre repositionnement sur des marchés plus porteurs.

Le Groupe prévoit un chiffre d'affaires en recul sur l'activité en GMS, et une progression sur les autres circuits. Les activités poursuivies (KINDY – GBB – BSS) devraient générer un résultat opérationnel courant bénéficiaire et un résultat net à l'équilibre.

La licence DIM sera commercialisée au 1<sup>er</sup> juillet 2009 et impactera les résultats du prochain exercice avec une contribution de 10 M€ en chiffre d'affaires.

## 13. Evènements intervenus depuis la clôture

Le Groupe avait décidé au cours de l'exercice la cession de la société MARINER et de ses filiales (MARINER Italie et Société Commerciale de la Maille). Cette cession sera effective au cours du premier semestre 2008/2009.

Une cession partielle des titres BABY LOVE a été réalisée (40 %). Le repreneur assure l'exploitation commerciale de l'activité subsistante (chaussants).

## 14. Activités en matière de Recherche et Développement

La Recherche et Développement est un axe de développement stratégique majeur pour la marque KINDY.

La société KINDY BLOQUERT poursuit sa stratégie de développement des produits techniques.

## 15. Les comptes sociaux de KINDY S.A.

### 15.1 Le résultat

#### Le résultat d'exploitation

Les prestations facturées s'élèvent à 2 131 k€, soit un repli de 14 % par rapport à l'année précédente.

Parmi les charges d'exploitation, les autres achats et charges s'élèvent à 684 k€, en diminution de 168 k€ par rapport à 2006/2007 (- 19 %). Cette baisse trouve notamment son origine parmi les postes suivants :

- ♦ honoraires : 139 k€ (- 42 %)
- ♦ relations publiques : 24 k€ (- 42 %)

Le montant des traitements et salaires a diminué, passant de 926 k€ à 835 k€, pour un effectif moyen ramené de 8 à 7 personnes. Corrélativement, le montant des charges sociales a baissé, pour s'établir à 126 k€.

Compte tenu d'une dotation aux provisions pour dépréciation du compte client BSS (294 k€), le résultat d'exploitation fait apparaître une perte de 127 k€.

#### Le résultat financier

Les produits financiers sont constitués :

- ♦ de perception de dividendes de la société MARINER : 5 600 k€
- ♦ d'intérêts financiers pour 164 k€
- ♦ d'une reprise sur provision pour dépréciation des titres KINDY BLOQUERT.

Les charges financières sont composées de :

- ♦ d'une provision complémentaire pour dépréciation des titres MARINER pour un montant de 10 631 k€.
- ♦ d'intérêts sur emprunts et comptes courants : 660 k€
- ♦ de pertes sur le contrat de liquidité : 149 k€
- ♦ d'abandon de comptes courants pour 4 192 k€ octroyé aux sociétés BSS (639 k€) et BABY LOVE (3 553 k€).

Le résultat financier fait apparaître une perte de 9 348 k€.

Compte tenu de ces éléments, de la perte exceptionnelle de 975 k€ et du profit d'intégration fiscale de 284 k€, l'exercice 2007/2008 fait apparaître une perte de 10 165 k€.

### 15.2 Le bilan

Le bilan présente une situation nette de 5 428 k€.

#### Les provisions pour risques et charges sont les suivantes :

- ♦ engagements de retraite et médaille du travail : 91 k€
- ♦ provisions pour restructuration MARINER : 779 k€

#### Les dettes financières sont composées d'emprunts à long terme pour 2 282 k€

#### Etat de l'endettement de la Société KINDY SA au 30 juin 2008 (en k€)

Nature	2008	2007
Emprunts bancaires	2 250	2 989
Trésorerie passive	32	110
Trésorerie active	17	10
C/courants d'associés	10 262	11 134
<b>Endettement net total</b>	<b>12 527</b>	<b>14 223</b>

### 15.3 Evénements intervenus depuis la clôture de l'exercice

Le Groupe avait décidé au cours de l'exercice la cession de la société MARINER et ses filiales (MARINER Italie et Société Commerciale de la Maille). Cette cession sera effective au cours du premier semestre 2008/2009.



Une cession partielle des titres BABY LOVE a été réalisée (40 %). Le repreneur assure l'exploitation commerciale de l'activité subsistante (chaussants).

#### 15.4 Les activités en matière de Recherche et Développement

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de Commerce, la Société n'a effectué aucune activité de Recherche et de Développement au cours de l'exercice écoulé.

#### 15.5 Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à (10 165 980 euros) en report à nouveau qui se trouvera ainsi ramené de (504 800 euros) à (10 670 780 euros)

Le Conseil d'Administration rappelle les distributions de dividendes réalisées au cours des trois derniers exercices :

Date de distribution	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
Exercice clos le 30/06/2007	0	-	-
Exercice clos le 30/06/2006	256 667 €	-	-
Exercice clos le 30/06/2005	436 800 €	-	-

#### 15.6 Dépenses non fiscalement déductibles

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 32 890 euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

Par conséquent, l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élève 10 962 euros.

#### 15.7 Filiales et participations

Le tableau des filiales et participations est annexé aux comptes de la société.

La société a acquis notamment, pour un montant de 28 k€, une participation dans la société THE SOCKS OFFICE.

#### 15.8 Tableau des résultats des cinq derniers exercices

	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08
Capital social	9 984 000 €	9 984 000 €	9 984 000 €	10 296 000 €	10 424 000 €
Nombre d'actions ordinaires	1 248 000	1 248 000	1 248 000	1 287 000	1 303 000
Nombre d'actions à dividende prioritaire	-	-	-	-	-
Nombre maximal d'actions à créer	-	-	-	-	-
- par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
- par exercice de droits de souscription	-	-	-	-	-
Chiffre d'affaires hors taxes	1 798 389 €	2 403 630 €	2 595 749 €	2 486 500 €	2 131 100 €
Résultat avant impôts, participation, dotations	43 459 €	-142 557 €	90 925 €	-280 381 €	723 738 €
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-	-
Participation des salariés	-	-	-	-	-
Résultat après impôts, participation, dotations	1 519 081 €	2 887 594 €	2 273 723 €	-504 801 €	-10 165 180 €
Résultat distribué					
par action résultat après impôts avant dotations	-0,34 €	-0,14 €	0,04 €	-0,22 €	0,56 €
par action résultat après impôts et dotations	1,22 €	2,31 €	1,82 €	-0,39 €	-7,80 €
Dividende attribué à chaque action	-	0,35 €	0,21 €	-	-
Effectif moyen des salariés	7	7	7	8	7
Montant de la masse salariale	726 089 €	887 181 €	771 820 €	926 915 €	835 312 €
Cotisations sociales et avantages sociaux	311 051 €	378 910 €	328 500 €	402 975 €	366 798 €

## II - Le capital de la société

Le capital est composé de 1 303 000 actions.

### 1. L'actionnariat de la société

Conformément aux dispositions de l'article 1.233-13 du Code de Commerce, et compte tenu des informations et notifications reçues en application des articles L 233-7 et L 233-12 dudit code, nous vous signalons l'identité des personnes détenant directement ou indirectement au 30 juin, plus de 5 %, 10 %, 20%, 33,33 %, 50 % ou 66,66 % du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales.

#### Groupe KINDY : Actionnariat

15 novembre 2008	ACTIONS		DROITS DE VOTE	
	Nombre	%	Nombre	%
JP INVESTISSEMENTS	160 365	12,31	320 730	19,59
Jacques GAILLARD	133 294	10,23	233 294	14,13
Jean Yves BLOQUERT	129 457	9,94	204 643	12,40
Santander	180 262	13,83	180 262	10,92
CIAL	146 513	11,24	146 513	8,88
Sycomore Asset Management	144 430	11,08	144 430	8,75
Patrick M BLOQUERT	19 378	1,49	38 756	2,35
Divers	22 531	1,73	37 923	2,30
Management KINDY	32 000	2,46	32 000	1,94
Public	312 163	23,96	312 163	18,91
Actions détenues par la société	22 607	1,73		
<b>TOTAL</b>	<b>1 303 000</b>	<b>100%</b>	<b>1 650 714</b>	<b>100%</b>

Il n'y a pas de détenteurs de titres comportant des droits de contrôle spéciaux et il n'existe pas de pacte d'actionnaires entraînant des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote.

### 2. Opération effectuée par la société sur ses propres actions

Aucune opération n'a été effectuée par la société sur ses propres actions.

### 3. Evolution boursière

- ♦ Capitalisation boursière au 30 juin 2008 : 7 804 970 euros
- ♦ Cours extrêmes :
  - plus haut : 14,60 euros
  - plus bas : 5,99 euros

### 4. Prises de participation significatives

Néant.

### 5. Etat de la participation des salariés

A la clôture de l'exercice, l'état des participations des salariés dans le cadre des plans d'épargne entreprise et du fonds commun de placement est néant.

### 6. Autorisation de mettre en place un programme de rachat d'actions et de réduire le capital par annulation d'actions auto-détenues

Nous vous proposons de conférer au Directoire, pour une période de dix-huit mois, les pouvoirs nécessaires pour procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la société dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social, soit sur la base du capital actuel, 130 300 actions.



Cette autorisation mettrait fin à l'autorisation donnée au Directoire par l'Assemblée Générale du 12 décembre 2007.

Les acquisitions pourront être effectuées en vue de :

- ♦ assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action KINDY par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI admise par l'AMF,
- ♦ conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société,
- ♦ assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par attribution gratuite d'actions,
- ♦ assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur,
- ♦ procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'autorisation à conférer par la présente assemblée générale des actionnaires dans sa huitième résolution à caractère extraordinaire.

Ces achats d'actions pourront être opérés par tout moyen, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le Directoire appréciera, y compris en période d'offre publique dans la limite de la réglementation boursière. Toutefois, la société n'entend pas recourir à des produits dérivés.

Le prix maximum d'achat est fixé à 20 euros par action. En cas d'opération sur le capital, notamment de division, de regroupement des actions ou d'attribution gratuite d'actions, le montant sus-indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Le montant maximal de l'opération est ainsi fixé à 2 606 000 euros.

En conséquence de l'objectif d'annulation, nous vous demandons de bien vouloir autoriser le Directoire, pour une durée de 24 mois, à annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital, soit 130 300 actions, les actions que la société détient ou pourra détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre de son programme de rachat et à réduire le capital social à due concurrence conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Le Directoire disposerait donc des pouvoirs nécessaires pour faire le nécessaire en pareille matière.

## 7. Politique de distribution des dividendes

	30/06/2007	30/06/2006	30/06/2005
Dividende total payé (en k€)	Néant	257	437
Dividende par action (en €)	Néant	0,20	0,35

## III - Administration et gestion

### 1. Les mandataires de la société KINDY SA

La liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux (article L.225-102-1 alinéa 3 du Code de Commerce)

Nom des mandataires	Mandat dans la société	Autre(s) fonction(s) dans la société	Mandats et/ou fonctions dans une autre société (Groupe et hors Groupe)*
Monsieur Joël PETILLON	Président du Directoire	/	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Président Directeur Général de la société KINDY BLOQUERT</li> <li>◆ Président de la SAS MARINER</li> <li>◆ Président de la SAS BSS</li> <li>◆ Président de la SAS BABY LOVE</li> <li>◆ Gérant de la SARL SOVEMA</li> </ul>
Monsieur Eric GARIN	Membre du Directoire	/	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Administrateur de la SA KINDY BLOQUERT</li> <li>◆ Directeur Général de la SAS BABY LOVE</li> <li>◆ Gérant de la SCI BLOQUERT</li> <li>◆ Président de la SAS GBB</li> </ul>
Monsieur Dominique HENNERESSE	Président du Conseil de Surveillance	/	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Président de la société DE DIETRICH THERMIQUE</li> <li>◆ Président de la SAS OERTLI THERMIQUE</li> <li>◆ Administrateur COMPAGNIE INDUSTRIELLE DES CHAUFFE- EAU</li> <li>◆ Co-gérant DE DIETRICH REMEHA HOLDING BV</li> <li>◆ Co-gérant DE DIETRICH REMEHA GROUPE SNC</li> <li>◆ Président de la société DFM</li> </ul>
Monsieur Jean Claude CARLE	Membre du Conseil de Surveillance		<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Sénateur de la Haute Savoie</li> <li>◆ Conseiller Régional de Rhône Alpes</li> <li>◆ Membre de la commission des affaires Culturelles</li> <li>◆ Membre de la Délégation parlementaire pour Les problèmes démographiques</li> <li>◆ Membre du Groupe Union pour un Mouvement Populaire.</li> </ul>
Monsieur Bernard SALTIEL	Membre du Conseil de Surveillance		<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Directeur Général de la Société SALONIKAS.</li> </ul>
Monsieur Hubert PERRIN	Membre du Conseil de Surveillance		<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Président Directeur Général Société EURO MIDCAPS</li> <li>◆ Président Association CERTIMECA</li> <li>◆ Membre du Conseil de Surveillance Société CONVERGIE</li> <li>◆ Membre du Conseil de Surveillance Société SIGNAUX GIROD</li> <li>◆ Membre du Conseil FONDATION EJP</li> </ul>

\* quelle que soit la forme de la société, française ou étrangère



## 2. Les rémunérations des mandataires (L.225-102-1 al 1 et 2 du Code de Commerce)

Mandataires (quelle que soit la durée du mandat pendant l'exercice)	Dans la société				Avantages en nature (en €)	Dans les sociétés contrôlées Rémunérations et avantages en nature
	Rémunérations (en €)		Autres rémunérations			
	Au titre du mandat		Fixe	Variable		
Mr Joël PETILLON						
Versées en N-1	193 200	60 000	NEANT	NEANT	1 500	
Versées en N	202 800	72 338	NEANT	NEANT	1 665	NEANT
Mr Eric GARIN						
Versées en N-1	9 147	NEANT	70 200	26 000	1.200	NEANT
Versées en N	9 147	NEANT	73 500	39 000	1 290	
Mr Dominique HENNERESSE						
Versées en N-1	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
Versées en N						
Mr Jean-Claude CARLE						
Versées en N-1	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
Versées en N						
Mr Bernard SALTIEL						
Versées en N-1	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
Versées en N						
Mr Hubert PERRIN						
Versées en N-1	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
Versées en N						

Les montants sont exprimés en valeurs brutes.

Il n'existe pas d'accord particulier prévoyant des indemnités pour les membres du Directoire ou les salariés s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse, ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique.

Il existe une convention prévoyant une indemnité de cessation de fonction égale à 2 ans de rémunération pour le président du Directoire en cas de cessation de fonction. Cette indemnité ne serait due que dans l'hypothèse où le résultat opérationnel des activités poursuivies par le Groupe atteindra l'équilibre. Ces éléments feront l'objet d'une révision annuelle par les membres du Conseil de Surveillance sur proposition du comité des rémunérations.

Les rémunérations des mandataires sociaux sont fixées par le Comité des Rémunérations. Elles se composent d'une partie fixe et d'une partie variable basée sur l'évolution du résultat opérationnel.

## 3. Jetons de présence

Le Groupe a versé des jetons de présence aux membres du Conseil de Surveillance au cours de l'exercice écoulé pour un montant total de 15 000 euros, répartis entre les membres du Conseil de Surveillance en fonction de leur assiduité au Conseil.

Nous vous proposons de maintenir le montant des jetons de présence à répartir entre les membres du Conseil de Surveillance à la somme de 15 000 euros.

## 4. Quitus pour la gestion

Nous vous demandons de donner quitus aux membres du Directoire pour leur gestion au cours de l'exercice écoulé, ainsi qu'aux commissaires aux comptes pour l'accomplissement de leur mission.

Nous vous invitons à approuver par votre vote le texte des résolutions que nous vous proposons.

## IV - Conséquences sociales de l'activité

### 1. Politique de recrutement

#### 1.1 Effectifs par catégorie et par pôle (ETP)

	KINDY		MARINER		BABY LOVE		BSS		GBB		TOTAL	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
KINDY BLOQUERT	186	170	81	75	42	6	18	11	54	55	381	317
KINDY (Holding)	8	6									8	6
Magasins d'usine	4	4									4	4
<b>TOTAL</b>	<b>198</b>	<b>180</b>	<b>80</b>	<b>75</b>	<b>42</b>	<b>6</b>	<b>18</b>	<b>11</b>	<b>54</b>	<b>55</b>	<b>393</b>	<b>327</b>

#### 1.2 Répartition par catégorie (ETP)

Répartition par secteur	2007	2008
Industriel	101	95
Logistique – Informatique	69	38
Commercial – Marketing	177	150
Administratif	46	44
<b>TOTAL GROUPE</b>	<b>393</b>	<b>327</b>

#### 1.3 Répartition des effectifs par classe d'âge (ETP)

	KINDY		MARINER		BABY LOVE		BSS		GBB		TOTAL	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
20 à 25 ans	3	4	2	1	0	0	0	0	0	1	5	6
25 à 30 ans	19	13	5	4	3	0	1	0	5	5	33	22
30 à 35 ans	26	25	5	6	2	0	0	0	4	4	37	34
35 à 40 ans	22	29	9	9	12	1	4	2	9	8	56	49
40 à 45 ans	18	17	12	13	11	2	3	2	8	12	51	46
45 à 50 ans	49	42	13	13	6	1	6	4	14	12	87	72
50 à 55 ans	37	29	20	19	8	1	2	1	10	7	76	56
55 à 60 ans	25	21	13	11	1	1	2	2	4	7	44	42
60 à 65 ans		0	2	1		0		0	0		2	1
<b>TOTAUX</b>	<b>198</b>	<b>180</b>	<b>81</b>	<b>75</b>	<b>43</b>	<b>6</b>	<b>18</b>	<b>11</b>	<b>54</b>	<b>55</b>	<b>390</b>	<b>327</b>

#### 1.4 Nombre total d'embauches

	KINDY		MARINER		BABY LOVE		BSS		GBB		TOTAL	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
Embauches	19	15	45	38	2	0	3	0	0	4	69	57

#### 1.5 Nombre d'embauches jeunes

	KINDY		MARINER		BABY LOVE		BSS		GBB		TOTAL	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
Embauches jeunes	0	0	11	19	0	0	0	0	0	0	11	19

#### 1.6 Type de contrat

	KINDY		MARINER		BABY LOVE		BSS		GBB		TOTAL	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
CDD	7	5	9	9	1	0	0	0	0	2	17	16
CDI	186	171	118	105	44	6	18	11	54	54	417	347



## 1.7 Taux de transformation en CDI

KINDY		MARINER		BABY LOVE		BSS		GBB		TOTAL	
2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0

## 1.8 Parité hommes/femmes

	KINDY		MARINER		BABY LOVE		BSS		GBB		TOTAL	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Cadres	17	6	8	1	0	0	2	0	6	1	33	8
Agents de maîtrise	6	13	1	3	0	2	1	0	5	4	13	22
Techniciens	5	5	2	4	0	0	1	0	0	0	8	9
Employés	3	40	4	82	0	0	0	3	5	15	12	140
Ouvriers	17	43	2	7	0	4	1	2	6	5	26	61
Force de vente	15	18	0	0	0	0	1	0	7	2	23	20
<b>TOTAL</b>	<b>63</b>	<b>125</b>	<b>17</b>	<b>97</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>29</b>	<b>27</b>	<b>115</b>	<b>260</b>

## 2. Conditions de travail

### 2.1 Répartition effectif temps plein/temps partiel

	KINDY		MARINER		BABY LOVE		BSS		GBB		TOTAL	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
Cadres temps plein	24	23	11	9	1	0	2	2	7	7	45	41
50%	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0
Etam temps plein	94	96	27	19	16	2	13	6	37	37	187	160
80%	6	7			1	0	0	0	0	0	7	7
50%	5	2	79	77	0	0	0	0	1	1	85	80
Ouvriers temps plein	75	59	9	9	26	4	3	3	9	10	122	85
80%	0	1			1	0	0	0	0	0	1	1
50%	2	0	1	0	0	0	0	0	0	1	3	1
<b>TOTAL</b>	<b>208</b>	<b>188</b>	<b>127</b>	<b>114</b>	<b>45</b>	<b>6</b>	<b>18</b>	<b>11</b>	<b>54</b>	<b>56</b>	<b>452</b>	<b>375</b>

### 2.2 Nombre d'heures supplémentaires

Sociétés	Nombre d'heures supplémentaires
KINDY	2 700
MARINER	1 020
BABY LOVE	960
BSS	308
GBB	94
SOVEMA	163

### 2.3 Absentéisme

	KINDY		MARINER		BABY LOVE		BSS		GBB		TOTAL	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
Maladie/ accidents du travail	2,07%	1,76	6,62 %	4,18 %	0	0	5,56 %	0	0	0	14,25%	5,94%

### 2.4 Nombre d'accidents du travail

	KINDY		MARINER		BABY LOVE		BSS		GBB		TOTAL	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
Nb accidents	4	1	2	0	0	0	1	0	0	0	7	1
Taux de fréquence*	0,35	0,08	0,15	0	0	0	0,08	0	0	0	0,58	0
Nb heures perdues	98	210	45	0	0	0	147	0	0	0	290	210

\* accident par mois

### 3. Motivation des collaborateurs

#### 3.1 Rémunérations (en k€)

Masse salariale	2007	2008
KINDY	4 497	4 537
MARINER	2 057	1 966
BABY LOVE	889	810
BSS	364	364
GBB	1 601	1 660

#### 3.2 Salaires moyens (en € par mois)

##### Salaires moyens par CSP MARINER

CSP	Homme		Femme	
	+ bas	+ haut	+ bas	+ haut
Cadres	2 712	5 672	3 246	3 246
Agents de maîtrise	3 365	3 365	1 533	2 121
Techniciens	1 480	1 931	1 526	2 068
Employés	678	1 295	115	2 401
Ouvriers	1 337	1 350	1 333	1 579

##### Salaires moyens par CSP GBB

CSP	Homme		Femme	
	+ bas	+ haut	+ bas	+ haut
Cadres	3 123	5 700	5 724	5 724
Agents de maîtrise	2 157	3 839	1 965	2 243
Techniciens	1 621	1 920	661	1 869
Employés	906	1 944	1 321	1 640
Ouvriers	2 324	4 198	2 842	3 412

##### Salaires moyens par CSP KINDY BLOQUERT

CSP	Homme		Femme	
	+ bas	+ haut	+ bas	+ haut
Cadres	2 946	5 538	3 331	3 465
Agents de maîtrise	1 690	2 750	1 721	3 285
Techniciens	1 696	2 035	1 700	2 036
Employés	1 491	1 491	1 409	2 103
Ouvriers	1 469	1 712	1 364	1 771

##### Salaires moyens par CSP BABY LOVE

CSP	Homme		Femme	
	+ bas	+ haut	+ bas	+ haut
Cadres	-	-	-	-
Agents de maîtrise	-	-	1 943	2 333
Techniciens	-	-	-	-
Employés	-	-	-	-
Ouvriers	-	-	1 319	1 330

##### Salaires moyens par CSP BSS

CSP	Homme		Femme	
	+ bas	+ haut	+ bas	+ haut
Cadres	2 758	3 509	2 989	2 989
Agents de maîtrise	1 577	1 577	-	-
Techniciens	1 680	2 400	-	-
Employés	1 714	1 714	1 377	1 543
Ouvriers	1 692	1 692	1 410	1 435



### 3.3 Promotion interne

Nombre de promotion	2007		2008	
	Femme	Homme	Femme	Homme
Ouvrier vers employé	0	0	0	0
Ouvrier vers technicien	1	0	0	0
Employé vers technicien	1	0	0	0
Employé vers A. maîtrise	0	0	1	0
Agent maîtrise vers Cadre	0	0	0	1
Technicien vers cadre	0	1	1	0
<b>Total Groupe</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>

## 4. Dialogue social

### 4.1 Réunions

- ♦ mensuelle pour le Comité d'Entreprise, donc 12 par an pour KINDY et MARINER
- ♦ semestrielle pour les délégués du personnel : 2 par an pour le Groupe
- ♦ CHSCT : trimestrielle, soit 4 par an pour le Groupe

### 4.2 Représentations

- ♦ Syndicats représentés chez :
  - KINDY : CGT et CGC
  - MARINER : CGT et CFDT
- ♦ Politique d'information : affichage

## 5. Formation

1 407 heures de formation ont été réalisées au sein du Groupe en 2007/2008, soit une baisse de 49,33 % par rapport à l'exercice précédent (2 777 heures en 2006/2007)

### 5.1 KINDY Bloquet – heures de formation réalisées par CSP et par sexe

TYPES DE FORMATION (en nombre d'heures)	OUVRIERS		ETAM		CADRES		TOTAUX
	H	F	H	F	H	F	
AUDIT	-	-	-	-	21	-	21
COMMERCIAL	-	-	-	48	80	-	128
DEVELOPPEMENT PERSONNEL	-	-	292	338	16	22	668
FISCALITE	-	-	-	-	-	-	0
INFORMATIQUE	-	-	14	14	35	-	63
LANGUES ETRANGERES	-	-	-	-	-	-	0
MANAGEMENT	-	-	-	-	168	56	224
SECOURISME	-	-	-	-	-	-	0
<b>TOTAUX</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>306</b>	<b>400</b>	<b>320</b>	<b>78</b>	<b>1104</b>

### 5.2 MARINER - heures de formation réalisées par CSP et par sexe

TYPES DE FORMATION (en nombre d'heures)	OUVRIERS		ETAM		CADRES		TOTAUX
	H	F	H	F	H	F	
AUDIT	-	-	-	-	7	-	7
LANGUES ETRANGERES	-	-	-	-	-	-	0
MANAGEMENT	-	-	-	-	-	-	0
PAYE	-	-	-	-	-	-	0
<b>TOTAUX</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>7</b>

**5.3 KINDY SA - heures de formation réalisées par CSP et par sexe**

TYPES DE FORMATION (en nombre d'heures)	OUVRIERS		ETAM		CADRES		TOTALS
	H	F	H	F	H	F	
AUDIT	-	-	-	-	-	-	0
COMMERCIAL	-	-	-	-	-	-	0
MANAGEMENT	-	-	-	-	-	-	0
<b>TOTAUX</b>	<b>0</b>						

**5.4 GBB - heures de formation réalisées par CSP et par sexe**

TYPES DE FORMATION (en nombre d'heures)	OUVRIERS		ETAM		CADRES		TOTALS
	H	F	H	F	H	F	
AUDIT	-	-	-	-	-	-	0
COMMERCIAL	-	-	-	-	35	-	35
MANAGEMENT	-	-	-	-	-	-	0
<b>TOTAUX</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>35</b>	<b>0</b>	<b>35</b>

**5.5 BABY LOVE - heures de formation réalisées par CSP et par sexe**

TYPES DE FORMATION (en nombre d'heures)	OUVRIERS		ETAM		CADRES		TOTALS
	H	F	H	F	H	F	
INFORMATIQUE	-	-	-	236	-	-	236
LANGUE ETRANGERES	-	-	-	25	-	-	25
<b>TOTAUX</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>261</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>261</b>

**5.6 BSS - heures de formation réalisées par CSP et par sexe**

TYPES DE FORMATION (en nombre d'heures)	OUVRIERS		ETAM		CADRES		TOTALS
	H	F	H	F	H	F	
LANGUE ETRANGERES	-	-	-	-	-	-	0
<b>TOTAUX</b>	<b>0</b>						

**6. Insertion**

Au 30/06/2008, les effectifs Cotorep représentent 2,20 % de l'effectif du site de Moliens.



---

## **V - Conséquences environnementales de l'activité**

---

Les processus de production du Groupe ne font appel à aucune substance dangereuse, ils ne sont pas polluants et ne donnent lieu à aucun rejet de substances toxiques. Le Groupe KINDY respecte les normes européennes concernant les risques environnementaux.

### **Périmètre des indicateurs :**

Sur l'exercice comptable 2007/2008, le Groupe KINDY compte comme sites de production (implantés en France) ceux des marques KINDY (Moliens), MARINER (Lillers) et BABY LOVE, BSS (Montceau-les-mines), GBB (Beaupréau). Toutefois, les indicateurs sont donnés uniquement sur le site de Moliens et le siège administratif.

### **Période de référence :**

KINDY étant en exercice décalé (clôture de l'exercice au 30/06/2008) ; les indicateurs relatifs aux consommations portent sur l'année civile 2007.

THEMES	PERIMETRE SITE DE PRODUCTION FRANCE ET SIEGE ADMINISTRATIF
1. Hygiène et sécurité	Chiffres accident de travail : voir rapport social
2. Consommation d'eau	1 329 m <sup>3</sup> en 05/06 881 m <sup>3</sup> en 06/07 860 m <sup>3</sup> en 07/08
3. Consommations de matières premières	Fuel, utilisé principalement pour le chauffage de l'atelier et le fonctionnement des « machines à former » 368 tonnes en 05/06 386 tonnes en 06/07 343 tonnes en 07/08
4. Consommations d'énergie	Electricité 1 431 MW en 05/06 1 402 MW en 06/07 1 239 MW en 07/08 Les consommations d'électricité concernent principalement l'alimentation des moteurs des machines (plus de 70%), l'éclairage et l'informatique
5. Mesures d'efficacité énergétique	Depuis l'étude énergétique réalisée en 2000 avec le concours de l'ADEME, permettant de réduire en partie de 51% sur 3 ans la consommation d'énergie : de 2 885 MW à 1 416 MW en 2003, le Groupe n'a pas lancé de nouvelles mesures d'efficacité énergétique
6. Recours aux énergies renouvelables	Les consommations d'énergie étant relativement faibles, le Groupe n'a pas recours à des énergies renouvelables
7. Rejets dans l'air	La consommation de fuel rejette dans l'air des particules. Elles ne présentent pas de danger, les chaudières n'étant pas soumises à contrôle en raison de leur faible capacité.
8. Nuisances sonores ou olfactives	L'activité industrielle du Groupe ne crée pas de nuisances sonores ou olfactives (utilisation de métiers à tricoter, repassage, et air comprimé)
9. Rejets dans l'eau	L'activité industrielle du Groupe n'engendre aucun rejet dans l'eau
10. Conditions d'utilisation des sols	Pas d'utilisation des sols
11. Rejets dans le sol	Pas de rejets dans le sol
12. Déchets	Néant
13. Protection des milieux naturels	Néant
14. Démarches d'évaluation ou de certification	Néant
15. Mesures pour assurer la conformité	Contrôle par un organisme extérieur, l'APAVE : 1 fois par an sur tout le matériel électrique 2 fois par an pour les chaudières 1 fois par an sur tous les éléments sous pression (cuves) 2 fois par an sur les chariots élévateurs 2 fois par an sur le compacteur
16. Services internes environnement	Il n'y a pas de service spécifique environnement, cette fonction est rattachée au service technique de l'atelier
17. Formation /information des salariés	Voir rapport social
18. Moyen de réduction des risques	Formation à la sécurité : voir rapport social
19. Organisation contre la pollution hors site	Pas d'organisation contre la pollution hors site, car pas d'impact environnemental
20. Dépenses environnementales	Indicateur gestion des déchets
21. Provisions et garanties environnement	Néant
22. Indemnités environnementales en exécution de décision judiciaire	Néant
23. Objectifs aux filiales étrangères	Le Groupe n'a pas de filiale à l'étranger présentant des impacts environnementaux



---

## **VI - Rapport du président du Conseil de Surveillance sur le contrôle interne**

---

Conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de Commerce, l'objet de ce rapport est de rendre compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société.

### **1. Gouvernement d'entreprise et fonctionnement du Conseil de Surveillance**

#### **1.1 Conseil de Surveillance**

Les membres du Conseil de Surveillance sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires.

Sa composition est la suivante :

- ◆ Dominique HENNERESSE – Président
- ◆ Bernard SALTIEL – Membre
- ◆ Hubert PERRIN – Membre
- ◆ Jean Claude CARLE – Membre.

La durée du mandat des Surveillants, nommés par l'Assemblée Générale est de 4 années. Chaque Surveillant doit être propriétaire d'au moins 1 action inscrite au nominatif.

Conformément aux statuts, le Conseil se réunit régulièrement et à l'initiative de son Président pour :

- ◆ analyser les tableaux de bord du Groupe et les rapports du Directoire, et entendre les commentaires de celui-ci sur les points abordés,
- ◆ approuver les budgets annuels ainsi que toute décision stratégique ou autre qu'il lui revient statutairement d'approuver,
- ◆ examiner les comptes semestriels et annuels arrêtés par le Directoire.

Chaque réunion fait l'objet d'une convocation avec un ordre du jour précis et donne lieu à l'envoi de documents (en général, au moins une semaine à l'avance) correspondant aux points abordés.

Un comité spécialisé – le Comité des Rémunérations – comprenant le Président et un autre membre du Conseil, se réunit au moins une fois par an pour fixer la rémunération des membres du Directoire.

La rémunération des membres du Directoire est composée :

- ◆ d'une partie fixe
- ◆ d'une partie variable basée sur l'évolution du résultat opérationnel par rapport à N-1.

Le Conseil de Surveillance s'est réuni six fois du 1<sup>er</sup> juillet 2007 au 30 juin 2008. Les procès verbaux de ses réunions ont été régulièrement établis et approuvés.

#### **1.2 Directoire**

Il est composé de 2 à 5 membres.

Les membres du Directoire sont nommés par le Conseil de Surveillance.

- ◆ Joël PETILLON – Président
- ◆ Eric GARIN - Membre

Conformément aux statuts, le Directoire se réunit au moins une fois par trimestre à l'initiative de son Président pour :

- ◆ faire le point sur la marche des affaires et examiner les tableaux de bord mensuels du Groupe et des filiales,
- ◆ prendre toutes décisions nécessaires à la bonne marche du Groupe et/ou de ses filiales.

Le Directoire se réunit également pour :

- ◆ arrêter les comptes semestriels et annuels
- ◆ établir les rapports au Conseil
- ◆ convoquer et préparer les Assemblées Générales.

Le Directoire s'est réuni quatre fois en 2007/2008. Les procès verbaux de ses réunions ont été régulièrement établis et approuvés.

### 1.3 Pouvoirs et responsabilités

Les pouvoirs des organes et des mandataires sociaux du Groupe et de ses filiales sont définis par la loi et, éventuellement, encadrés par les statuts des sociétés considérées.

### 1.4 Assemblée Générale

Les modalités liées à l'Assemblée Générale sont reprises par les articles 22 et 23 des statuts de KINDY SA.

## 2. Procédures de contrôle interne mises en place par la Société

### 2.1 Définition du contrôle interne

Le système et les procédures de contrôle interne en vigueur ont pour objet :

- ◆ de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations et les comportements des personnels respectent les lois et règlements applicables ainsi que les orientations données par les Organes Sociaux et les valeurs, normes et règles internes du Groupe ;
- ◆ de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux Organes Sociaux reflètent avec sincérité l'activité et la situation du Groupe ;
- ◆ de prévenir et maîtriser les risques résultant des activités du Groupe ainsi que les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier, sans pouvoir néanmoins constituer une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

### 2.2 Organisation fonctionnelle et organigrammes

L'organigramme fonctionnel du Groupe et les organigrammes juridiques du Groupe sont mis à jour à chaque clôture semestrielle par la Direction Financière.

### 2.3 Composition des Comités de Direction

Le Comité de Direction du Groupe est ainsi constitué :

- ◆ Président du Directoire (également Président des sociétés d'exploitation du Groupe)
- ◆ Directeur Financier et Ressources Humaines
- ◆ Directeur Commercial et Marketing
- ◆ Directeur Informatique et Logistique
- ◆ Directeur des Achats.

### 2.4 Fonctionnement des Comités de Direction

#### Comité de Direction du Groupe

Le Comité de Direction se réunit régulièrement au siège pour :

- ◆ mettre en œuvre la stratégie approuvée par le Conseil de Surveillance,
- ◆ définir les actions permettant d'atteindre les objectifs budgétaires,
- ◆ contrôler l'évolution des performances économiques et prendre les décisions nécessaires pour atteindre ces objectifs,
- ◆ étudier toute mesure permettant d'améliorer l'efficacité globale,
- ◆ s'assurer de l'application et du respect des lois et règles internes.

Le Comité de Direction du Groupe s'est réuni mensuellement en 2007/2008. Un ordre du jour établi pour chaque réunion et un compte rendu est rédigé et diffusé aux participants.

#### Comités de Direction des activités

Les Comités de Direction des activités font de même au niveau de chaque activité.

### 2.5 Etablissement des budgets et des plans

#### Budgets

Les budgets sont établis selon la procédure actualisée par la Direction Financière du Groupe et suivant un planning préétabli annuellement. Une fois validés, ces budgets fixent les objectifs à atteindre pour chaque responsable (des activités, départements ou services) et les moyens humains et financiers mis en œuvre pour y parvenir.



Le suivi des objectifs fait l'objet d'une analyse permanente comparant les chiffres réels mensuels et cumulés par rapport au budget et à l'année précédente. Des actions correctives sont décidées, le cas échéant, pour coller au mieux aux objectifs et à l'évolution de l'environnement.

Un tableau de bord semestriel pour le Groupe, incluant les paramètres économiques et financiers essentiels pour chaque pôle ainsi que des commentaires, est diffusé aux membres du Conseil.

Des tableaux de bord mensuels plus détaillés sont disponibles dans chaque activité.

### Plans de développement

Le plan du Groupe est actualisé chaque année au deuxième trimestre par la Direction Financière du Groupe. Les objectifs définis dans les plans propres à chaque activité, tiennent compte des évolutions externes (conjoncture et concurrence) et internes (actions mises en œuvre) à moyen terme.

Chaque activité établit son propre plan avec un dossier complet d'analyses qualitatives et quantitatives. Après validation par le Directoire, le plan consolidé du Groupe est présenté au Conseil de Surveillance pour approbation.

## 2.6 Information comptable, financière et de gestion – systèmes d'information

### 2.6.1 Direction Financière du Groupe

Le Directeur Financier est rattaché au Président du Directoire à qui il rend compte, et membre du Comité de Direction du Groupe. A ce titre, il :

- ◆ supervise (hiérarchiquement ou fonctionnellement) au sein du Groupe les services financiers, comptables, consolidation, fiscalité, contrôle de gestion, audit interne et systèmes d'informations centraux ;
- ◆ veille à l'application des lois, des règles et des procédures internes en vigueur, et propose toute amélioration souhaitable ;
- ◆ fixe les calendriers des arrêtés des comptes mensuels, semestriels et annuels, et établit les tableaux de bord correspondants ;
- ◆ approuve les projets de comptes semestriels et annuels, les règles et procédures du Groupe, les modes de gestion de la trésorerie et des risques de change, ainsi que la mise en place de tous financements, emprunts, lignes de crédit, garanties ou cautions ;
- ◆ assure la liaison avec les Commissaires aux Comptes du Groupe et des principales filiales, et avec les autres experts indépendants ;
- ◆ prépare avec les directions des activités les ordres de mission des auditeurs internes ;
- ◆ participe aux études concernant l'évolution du périmètre juridique du Groupe, et son organisation.

### 2.6.2 Rédaction de directives et procédures

Les principales règles et procédures ont été élaborées par la Direction Financière du Groupe et/ou par celles des activités à l'intention des principaux responsables.

Les habilitations bancaires sont systématiquement mises à jour en cas de changement des fonctions et/ou des responsables concernés.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément aux normes IFRS.

### 2.6.3 Contrôle de l'information comptable et financière

Les opérations quotidiennes de contrôle interne sont assurées par un personnel qualifié tant dans le domaine du traitement de l'information comptable et financière que du contrôle de celle-ci.

- ◆ **Contrôle des états financiers** : les liasses de consolidation périodiques, incluant le bilan, le compte de résultat, l'ensemble des tableaux de flux et les éléments annexes sont établis selon un planning préétabli. La Direction Financière contrôle l'exhaustivité des informations financières, la bonne application des procédures de clôture et de retraitements, la réconciliation des comptes intra-groupe. Il existe pour la consolidation un référentiel unique qui définit, pour l'ensemble des entités du Groupe, un plan comptable et des procédures de gestion concernant les principaux postes comptables (stocks, immobilisations, clients, etc ...)
- ◆ **Contrôle des informations contenues dans le tableau de bord** : la bonne application du plan comptable et des procédures est vérifiée lors de l'établissement du reporting semestriel.
- ◆ **Contrôles opérationnels** : des contrôles formels ont été mis en place pour les process à caractère récurrent. Il s'agit de contrôles humains et/ou informatisés (avec des accès informatiques restreints à certaines fonctions et des mots de passe).

#### 2.6.4 Contrôle de gestion

Le contrôle de gestion des activités participe activement à l'établissement des budgets et des plans, analyse et contrôle les engagements, met en évidence les risques, anomalies et écarts, propose des actions correctives. Il a aussi pour mission d'apporter aide et conseils à chaque entité opérationnelle, de s'assurer de la fiabilité des informations diffusées ainsi que du suivi des plans d'actions et de l'application des procédures de gestion.

Des contrôles spécifiques sont effectués par les activités à intervalles réguliers, notamment la réalisation d'inventaires physiques des stocks et des immobilisations.

#### 2.6.5 Systèmes d'information

Un logiciel intégré, GENERIX est déployé dans les entités de chaque activité.

L'utilisation de ce logiciel permet de limiter les erreurs manuelles de ressaisie d'informations grâce aux interfaces existants entre les différents modules.

Des logiciels spécialisés existent au niveau du Groupe pour assurer des fonctions spécifiques (consolidation, reporting, immobilisations, trésorerie, paie, ...)

#### 2.6.6 Information sur les procédures d'élaboration et de traitement de l'information comptable et financière

Les processus d'élaboration et de traitement de l'information comptable et financière sont les suivants :

- ◆ le processus d'élaboration du plan comptable
- ◆ les processus de production des comptes comportant :
  - la comptabilisation des opérations,
  - la constitution des provisions et charges à payer,
  - la constitution des comptes de régularisation et d'attente,
  - les réalisations des arrêtés semestriels et annuels.
- ◆ les processus d'élaboration de l'information sur la situation financière (bilan, compte d'exploitation, annexe, rapport de gestion) comportant :
  - la production de ces informations,
  - l'explication des comptes,
  - la constitution et le suivi des engagements hors bilan.
- ◆ les processus de contrôle des comptes et de la situation financière comportant :
  - les réconciliations,
  - les contrôles,
  - les circularisations avec les tiers.

### 2.7 Relations avec les Commissaires aux Comptes

La nomination des Commissaires aux Comptes pour une durée de 6 ans a pris effet lors de l'exercice 2002/2003 pour le Groupe et pour ses principales sociétés.

Ils ont libre accès aux documents et employés du Groupe pour réaliser leur mission conformément à la loi.

Une fois par an en juin, avant la fin de l'exercice, une réunion sur les options d'arrêté des comptes a lieu au siège du Groupe, réunissant le Président du Directoire, le Directeur Financier et les Commissaires aux Comptes, signataires des rapports semestriels et annuels. La Direction du Groupe présente les options qui ont été retenues pour la clôture annuelle (en tenant compte des recommandations antérieures des Commissaires aux Comptes le cas échéant). Cette réunion est planifiée environ un mois avant l'intervention des Commissaires aux Comptes pour leur permettre de mieux préparer leurs travaux et cibler leurs investigations.

Les Commissaires aux Comptes sont régulièrement invités et assistent aux réunions du Conseil de Surveillance examinant les comptes semestriels et annuels.

### 2.8 Conclusion : objectifs à court et moyen termes

Le Groupe s'inscrit dans une démarche d'adaptation continue de ses procédures de contrôle interne en adéquation avec l'évolution des risques auxquels il peut être confronté.

Sur le prochain exercice, le contrôle interne analysera le module achat.



## VII - Comptes consolidés au 30/06/2008

Bilan annuel consolidé au 30 juin 2008 (en k€)

ACTIF	Note	30/06/2008	30/06/2007
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
Goodwill	6.1	887	1 860
Autres immobilisations incorporelles	6.2	4 616	4 603
Immobilisations corporelles	6.3	2 301	2 587
Titres mis en équivalence	6.4	30	
Autres actifs non courants	6.5	69	100
Actifs d'impôt non courants	6.6		14
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>7 903</b>	<b>9 164</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks et en-cours	6.7	10 029	14 966
Créances clients	6.8	8 854	12 965
Autres actifs courants	6.9	1 718	4 262
Trésorerie et équivalent de trésorerie	6.10	2 744	2 827
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	6.18	6 347	
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>		<b>29 692</b>	<b>35 020</b>
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS ET COURANTS</b>		<b>37 595</b>	<b>44 184</b>

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	Note	30/06/2008	30/06/2007
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital émis	6.11	10 424	10 296
Autres réserves		6 491	6 459
Résultat de l'exercice		-8 288	5
Intérêts minoritaires		1 055	869
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>9 682</b>	<b>17 629</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Emprunts et dettes financières à long terme	6.13	2 825	4 111
Passifs d'impôt non courant	6.14	1 577	
Provisions à long terme	6.12	673	876
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>5 075</b>	<b>4 987</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Dettes fournisseurs	6.15	7 110	7 962
Emprunts à court terme	6.16	4 046	4 116
Passifs d'impôts courants			8
Provisions à court terme	6.12	83	155
Autres passifs courants	6.17	8 037	9 327
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	6.18	3 562	
<b>TOTAL PASSIF COURANTS</b>		<b>22 838</b>	<b>21 568</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>37 595</b>	<b>44 184</b>

## Compte de résultat consolidé au 30 juin 2008 (en k€)

Rubriques	NOTES	30/06/2008		30/06/2007			
		Activités poursuivies (1)	Activités abandonnées (1)	TOTAL	Activités poursuivies (1)	Activités abandonnées (1)	TOTAL
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>7.1</b>	<b>41 010</b>	<b>10 463</b>	<b>51 473</b>	<b>42 374</b>	<b>11 851</b>	<b>54 225</b>
Autres produits de l'activité		595	-4	591	18	23	41
Achats consommés		-17 734	-5 690	-23 424	-18 422	-5 028	-23 450
Charges de personnel	7.2	-10 880	-3 805	-14 685	-11 280	-4 243	-15 523
Charges externes		-9 456	-2 907	-12 363	-10 054	-3 436	-13 490
Impôts et taxes		-761	-531	-1 292	-722	-248	-970
Dotation aux amortissements		-683	0	-683	-652	-32	-684
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis		-637	-839	-1 476	1 439	241	1 680
Autres charges	7.3.1	-916	-168	-1 084	-734	-184	-918
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>538</b>	<b>-3 481</b>	<b>-2 943</b>	<b>1 967</b>	<b>-1 056</b>	<b>911</b>
Autres produits opérationnels	7.3.2	94	140	234	207	0	207
Autres charges opérationnelles	7.3.2	-830	-2 075	-2 905	-36	0	-36
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>-198</b>	<b>-5 416</b>	<b>-5 614</b>	<b>2 138</b>	<b>-1 056</b>	<b>1 082</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	7.4	84	117	201	62	220	282
Coût de l'endettement financier brut	7.4	-1 393	-146	-1 539	-1 098	-136	-1 234
<b>Coût de l'endettement financier net</b>		<b>-1 309</b>	<b>-29</b>	<b>-1 338</b>	<b>-1 036</b>	<b>84</b>	<b>-952</b>
Autres produits financiers	7.5	75	21	96	61	17	78
Autres charges financières	7.5	-21	-4	-25	-13	-7	-20
Charge d'impôt	7.7	-1 381	-45	-1 426	-74	-25	-99
<b>Résultat net</b>		<b>-2 834</b>	<b>-5 473</b>	<b>-8 307</b>	<b>1 076</b>	<b>-987</b>	<b>89</b>
Part du groupe		-2 821	-5 467	-8 288	992	-987	5
Intérêts minoritaires		-13	-6	-19	84	0	84
<b>Résultat net de base par action</b>	<b>7.9</b>	<b>-2,17 €</b>	<b>-4,20 €</b>	<b>-6,36 €</b>	<b>0,77 €</b>	<b>-0,77 €</b>	<b>NS</b>
<b>Résultat net dilué par action</b>	<b>7.9</b>	<b>-2,17 €</b>	<b>-4,20 €</b>	<b>-6,36 €</b>	<b>0,77 €</b>	<b>-0,77 €</b>	<b>NS</b>

(1) Cf note 7.1.1 et note 7.4



Tableau de variation des capitaux propres consolidés au 30 juin 2008 (en k€)

	Attribuables aux porteurs de capitaux propres de la société mère					Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
	Capital	Autres réserves	Ecart de conversion	Résultats non distribués	Total part Groupe		
<b>Solde au 30/06/2006</b>	9 984	6 043	-3	968	16 992	746	17 738
Correction d'erreurs (1)		-57		-57		-56	-113
<b>Solde au 30/06/2006 corrigé</b>	9 984	5 986	-3	968	16 935	690	17 625
<b>Variation des capitaux propres au 2006/2007</b>							
Ecart de change survenant lors de la conversion des activités à l'étranger			42		42	40	82
Résultat enregistré directement en capitaux propres			42	0	42	40	82
Résultat de la période				5	5	84	89
<b>Total des charges et produits comptabilisés au titre de la période</b>	0	0	42	5	47	124	171
Affectation du résultat		968		-968			
Dividendes versés		-256			-256		-256
Paiement fondés sur des actions		16			16		16
Augmentation de capital (exercice de stocks options)	312	-239			73		73
<b>Solde au 30/06/2007</b>	10 296	6 475	39	5	16 815	814	17 629
<b>Variation des capitaux propres au 2007/2008</b>							
Ecart de change survenant lors de la conversion des activités à l'étranger			96		96	91	187
Perte sur couverture de flux de trésorerie			-31		-31		-31
Résultat enregistré directement en capitaux propres	0	0	65	0	65	91	156
Résultat de la période				-8 288	-8 288	-19	-8 307
<b>Total des charges et produits comptabilisés au titre de la période</b>	0	0	65	-8 288	-8 223	72	-8 151
Affectation du résultat		5		-5			0
Acquisitions d'intérêts minoritaires						169	169
Autres variations		15			15		15
Paiement fondés sur des actions				0	0		0
Augmentation de capital (exercice de stocks options)	128	-107		21	21		21
<b>Solde au 30/06/2008</b>	10 424	6 388	104	-8 288	8 628	1 055	9 683

(1) Corrections d'erreurs liées au reporting de la filiale KINDY Asie

## Tableau des flux de trésorerie consolidés au 30 juin 2008 (en k€)

	30/06/2008	30/06/2007
<b>Résultat net d'ensemble</b>	<b>-8 307</b>	<b>89</b>
Dotations nettes aux amortissements et provisions	2 495	530
Charges et produits calculés liés aux stocks options et assimilés		16
Plus et moins values de cession	-125	-171
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier</b>	<b>-5 937</b>	<b>464</b>
Coût de l'endettement financier net	1 268	951
Charge d'impôt	1 425	98
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier et impôt</b>	<b>-3 244</b>	<b>1 513</b>
Impôts versés	18	54
Variation des stocks	2 714	-3 368
Variation des clients et autres débiteurs	2 864	-1 841
Variation des fournisseurs et autres créditeurs	642	3 086
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>2 994</b>	<b>-556</b>
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-680	-402
Encaissements sur cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	234	207
Acquisitions d'immobilisations financières	-61	-60
Incidence de variation de périmètres		
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-507</b>	<b>-255</b>
Sommes reçues lors de l'exercice des stocks-options	21	51
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-	-256
Souscriptions d'emprunts	591	2 044
Intérêts financiers nets versés	-1 268	-896
Remboursements d'emprunts	-1 847	-1 900
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>-2 503</b>	<b>-957</b>
Incidence de la variation de taux de change	185	30
Variation de la trésorerie nette	167	-1 738
Trésorerie à l'ouverture	2 678	4 416
Trésorerie à la clôture	2 845	2 678
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>167</b>	<b>-1 738</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 6-10	2 827
Trésorerie passive	Note 6-16	-149
<b>TOTAL TRESORERIE</b>	<b>2 845</b>	<b>2 678</b>



---

## **VIII - Annexe au bilan et compte de résultat consolidés au 30/06/2008**

---

### **1. Informations générales**

KINDY SA « la Société » est une entreprise domiciliée en France dont le siège social est situé à Moliens. Les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 30 juin 2008 comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe » et chacune individuellement comme les « entités du Groupe »). L'activité du Groupe consiste principalement en la fabrication et commercialisation d'articles de bonneterie.

#### **1.1 Faits majeurs de la période**

Le Conseil de Surveillance du 19 septembre 2007 a approuvé la décision de céder la société MARINER et ses filiales (MARINER Italie et Société Commerciale de la Maille). L'activité de MARINER consiste essentiellement en la commercialisation d'articles de sous-vêtements masculins. Le manque de synergie avec les autres marques du Groupe, notamment en matière de circuit de distribution, est la principale raison de cette cession. Conformément aux dispositions de la norme IFRS 5, les actifs et passifs de la société ont été, en conséquence, reclassés dans le bilan dans une ligne spécifique.

Le site de la filiale « BSS » basé à Montceau-les-Mines a été fermé et redéployé au siège social de Moliens dans le cadre de la création d'un pôle chaussette.

Les sites de Labrit et Martillac de la filiale BABY LOVE ont été fermés et l'activité « textile » arrêtée.

#### **1.2 Evénements postérieurs à l'exercice**

Une cession partielle des titres BABY LOVE a été réalisée (40%). Le repreneur assure l'exploitation commerciale de l'activité subsistante (chaussants).

### **2. Déclaration de conformité et base de préparation des états financiers**

#### **2.1 Déclaration de conformité**

##### **Normes IFRS utilisées**

Les états financiers consolidés ont été établis en conformité avec les IFRS telles qu'adoptées dans l'Union Européenne. Les états financiers ont été arrêtés par le Directoire le 15 septembre 2008 et seront soumis pour approbation à la prochaine Assemblée Générale.

##### **Normes mises à jour et interprétations applicables à compter de 2007**

IFRS 7 (instruments financiers : informations à fournir), ainsi que la mise à jour de IAS 1 (présentation des états financiers – informations à fournir sur le capital) requièrent la présentation de nouvelles informations sur les instruments financiers, mais n'ont pas d'incidence sur leur classification ou leur évaluation.

##### **Nouvelles normes et interprétations non encore appliquées**

- ◆ IFRS 8 « secteurs opérationnels »
- ◆ IAS 23 révisées « coûts d'emprunts »
- ◆ IFRIC 11 « IFRS 2 – Transactions intragroupe basées sur les actions »
- ◆ IFRIC 12 « Accords de concession de services »
- ◆ IFRIC 13 « Programmes de fidélisation des clients »
- ◆ IFRIC 14 « IAS 19 – Plafonnement d'un actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction »
- ◆ IAS 1 « Présentation des états financiers »
- ◆ IFRS 3 « Regroupement d'entreprises »
- ◆ Amendement IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels »
- ◆ Amendement IFRS 2 « Conditions d'acquisition des droits et annulation »
- ◆ Amendement IAS 32 et IAS 1 « Instruments financiers remboursables par anticipation à la juste valeur »

## 2.2 Bases de préparation des états financiers

Les états financiers sont présentés en euros, arrondis au millier d'euros le plus proche.

Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants évalués à la juste valeur : instruments financiers dérivés, instruments financiers détenus à des fins de transactions, instruments financiers classés comme disponibles à la vente.

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont, par nature, un caractère incertain, leur réalisation étant susceptible de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

Les principaux postes du bilan concernés par ces estimations sont :

- ◆ Les impôts différés (note 3.15)
- ◆ Les avantages au personnel (note 3.10)
- ◆ Les stocks (note 3.7)
- ◆ Les dépréciations d'actifs (note 3.8)

Les méthodes exposées ci-dessous ont été appliquées de façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

### Continuité de l'exploitation

Le financement du Groupe est assuré, en particulier, par des découverts autorisés et des lignes de crédit renouvelées trimestriellement (s'élevant à 2 685 k€ à la clôture de l'exercice). Le non-renouvellement de ces lignes et de ces autorisations, au cours de l'exercice 2008/2009, ferait peser potentiellement une incertitude sur la continuité de l'exploitation du Groupe.

Néanmoins, il convient de préciser que les premières échéances trimestrielles de l'exercice 2008/2009 ont été renouvelées par les banques. Par ailleurs, ces dernières ont manifesté l'intention de renouveler ces autorisations ou ces lignes trimestrielles de financement lors des prochaines échéances. En outre, il convient de mentionner qu'un financement complémentaire a été accordé au Groupe par son partenaire d'affacturage. Compte tenu de tout ce qui précède, les comptes ont donc été arrêtés sur la base du principe de continuité de l'exploitation.

## 3. Règles et méthodes comptables

### 3.1 Principes de consolidation

#### Filiales

Les entités dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle, sont intégrées ligne à ligne dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse. Le contrôle existe lorsque la Société a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles afin d'obtenir des avantages de l'activité

#### Entreprises associées

Les entreprises associées sont les entités dans lesquelles la Société exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle. L'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient entre 20% et 50% des droits de vote de l'entité. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans le résultat par les entreprises associées, selon la méthode de mise en équivalence. Le Groupe détient des participations d'une société entrant dans cette catégorie (THE SOCKS OFFICE).

#### Coentreprises

Les coentreprises sont les entités sur les activités desquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint en vertu d'un accord contractuel. Le Groupe ne détient aucune participation de ce type.



### Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les soldes bilanciaux, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

## 3.2 Monnaie étrangère

### Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis en euros en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés en produits ou en charges.

### Etats financiers des activités à l'étranger

Les actifs et passifs d'une activité à l'étranger sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et charges à l'étranger sont convertis en euros aux cours approchant les cours de change aux dates de transactions

Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

Les taux de conversion des devises utilisés sont les suivants :

Taux	Au 30/06/2008		Au 30/06/2007	
	Taux moyen	Taux clôture	Taux moyen	Taux clôture
Kong Kong Dollar (HKD)	0,0875	0,0814	0,0997	0,0945
Dinar tunisien (TND)	0,5639	0,5683	0,5813	0,5703
Zloty (PLN)	0,2867	0,3118	0,2569	0,2651

## 3.3 Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise un instrument dérivé pour couvrir le budget d'achat d'une saison en devises étrangères. Il se matérialise par l'achat à terme de devises afin de couvrir le risque de variation des paiements à effectuer liés aux futurs achats et dépendant du cours de cette devise.

L'instrument de couverture est évalué à sa juste valeur. Ses variations de valeur sont comptabilisées en capitaux propres pour la part efficace de la couverture et en résultat pour la part inefficace.

## 3.4 Instruments financiers non dérivés

Les instruments financiers non dérivés comprennent les placements dans des instruments de capitaux propres et les titres d'emprunts, les créances et autres débiteurs, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les prêts et emprunts, ainsi que les fournisseurs et autres créditeurs.

Les instruments financiers non dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée pour les instruments qui ne sont pas à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des coûts de transaction directement attribuables. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les instruments financiers non dérivés sont évalués comme décrit ci-dessous.

### Evaluation lors des arrêts

Catégories	Evaluation	Comptabilisation des variations de valeur
Actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	Juste valeur	Variation des justes valeurs en résultat
Actifs détenus jusqu'à leur échéance	Coût amorti	Non applicable
Prêts et créances	Coût amorti	Non applicable
Actifs financiers disponibles à la vente	Juste valeur	Variation des justes valeurs en capitaux propres

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue. Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau de flux de trésorerie.

### 3.5 Immobilisations incorporelles

#### Goodwill

Les goodwill, y compris négatifs, résultent de l'acquisition de filiales et entreprises associées.

Pour les acquisitions antérieures au 1<sup>er</sup> juillet 2004, les goodwill sont maintenus à leur coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon le référentiel comptable précédent.

Le goodwill représente la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis. Lorsqu'il en résulte une différence négative, elle est comptabilisée immédiatement en résultat.

Les goodwill sont évalués à leur coût, diminué du cumul des pertes de valeur. S'agissant des entreprises mises en équivalence, la valeur comptable du goodwill est incluse dans la valeur comptable de la participation. Les goodwill sont affectés à des unités génératrices de trésorerie et ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de dépréciation au minimum annuel (voir méthode comptable décrite en note 3.8). S'agissant des entreprises mises en équivalence, la valeur comptable du goodwill est incluse dans la valeur comptable de la participation.

La marque concerne KINDY BLOQUERT. Elle est comptabilisée à son coût diminué du cumul des pertes de valeur. Aucun amortissement n'est pratiqué, celle-ci ayant une durée d'utilité indéfinie.

#### Frais de Recherche et Développement

Les dépenses de développement, c'est à dire découlant de l'application des résultats de la recherche à un plan ou un modèle en vue de la production de produits et procédés nouveaux ou substantiellement améliorés, sont comptabilisées en tant qu'immobilisation si le Groupe peut démontrer, notamment, la faisabilité technique et commerciale du produit ou du procédé et la disponibilité de ressources suffisantes pour achever le développement. A ce jour, le Groupe ne s'estime pas en mesure de mesurer de manière fiable les dépenses liées aux coûts de développement. En conséquence, celles-ci n'ont pas été portées à l'actif.

#### Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles qui ont été acquises par le Groupe ayant une durée d'utilité finie, sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et du cumul des pertes de valeur (voir méthode comptable décrite en note 3.8)

#### Amortissements

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles (autres que les goodwill) dès qu'elles sont prêtes à être mises en service.

Pour le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, un test de dépréciation est effectué systématiquement à chaque date de clôture et dès qu'il existe des indices de pertes de valeurs. Les autres immobilisations incorporelles sont amorties dès qu'elles sont prêtes à être mise en service. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Nature	Durée (an)
Logiciels	5

### 3.6 Immobilisations corporelles

#### Actifs dont le Groupe est propriétaire

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et du cumul des pertes de valeur (voir méthode comptable décrite en note 3.8).

Aucune réévaluation des biens n'a été opérée.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes (composants majeurs).

#### Actifs loués

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de financement et figurent en immobilisations corporelles, avec en contrepartie une dette financière. Ils sont comptabilisés au bilan à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, les immobilisations ainsi constatées sont amorties selon



les mêmes modalités que celles applicables aux biens acquis en pleine propriété. L'analyse des contrats de location a permis de déterminer que le Groupe ne dispose que d'un seul contrat de location financement.

### Amortissements

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations corporelles. Les immobilisations incorporelles sont amorties dès qu'elles sont prêtes à être mise en service. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Nature	Durée (an)
Constructions	20
Agencements et aménagements des constructions	10
Installations techniques, matériels et outillages industriels	10
Matériel de transport	4
Matériel de bureau et informatique	3
Mobilier de bureau	10

### 3.7 Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts nécessaires pour réaliser la vente.

Le coût des stocks comprend le prix d'achat ainsi que les frais accessoires d'achat. Des frais de production sont inclus pour les stocks fabriqués sur les sites du Groupe (marginal étant donné la délocalisation à quasi 100 % de la production).

### 3.8 Dépréciation des actifs incorporels et corporels

Les valeurs comptables des actifs autres que les stocks et les actifs d'impôt différés sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

Pour le goodwill, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, la valeur recouvrable est estimée au moins une fois par exercice.

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés. Pour un actif qui ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle appartient l'actif.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son UGT est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat. Une perte de valeur au titre d'une UGT est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à cette UGT, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'UGT.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut être reprise. Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable.

Compte tenu de la structure du Groupe, chaque entité juridique représente une UGT. Les actifs de supports (essentiellement l'immobilier présent dans les SCI) ont été affectés en totalité à l'UGT KINDY BLOQUERT.

Pour le calcul de ces dépréciations, les flux de trésorerie futurs sont déterminés à partir des prévisions qui ressortent des derniers budgets-plans internes disponibles qui couvrent une période de 4 ans. Au-delà de cette période, il est calculé un flux de trésorerie normatif avec taux de croissance à long terme considéré égal à zéro

### 3.9 Capital

Le capital social de la société KINDY S.A. (société mère) est constitué de 1 303 000 actions au prix nominal de 8 euros.

Si le Groupe rachète ses propres instruments de capitaux propres, le montant de la contrepartie payée, y compris les coûts directement attribuables, est comptabilisé net d'impôts, en diminution des capitaux propres. Ces actions rachetées sont classées en tant qu'actions propres et déduites des capitaux propres. Lorsque les actions propres sont vendues ou remises en circulation, le montant reçu est comptabilisé en augmentation des capitaux propres et le solde positif ou négatif de la transaction est transféré en majoration ou minoration des résultats.

S'agissant des actions de la Société détenues par le Groupe, tous les droits sont suspendus jusqu'à ce que ces actions soient remises en circulation. Au 30/06/2008, le Groupe détenait 3 661 actions de la Société.

### 3.10 Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Les provisions comprennent principalement :

#### Avantages au personnel

##### Avantages postérieurs à l'emploi :

L'obligation nette du Groupe aux titres de régimes à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures. Ce montant est actualisé pour déterminer sa valeur actuelle. Les calculs sont effectués en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Les écarts actuariels relatifs à cet engagement sont comptabilisés immédiatement en résultat de la période au cours de laquelle ces écarts sont dégagés.

##### Autres avantages à long terme :

L'obligation nette du Groupe au titre des avantages à long terme autres que les régimes de retraite, est égale à la valeur des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures. Le montant de l'obligation est déterminé en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Ce montant est actualisé et minoré de la juste valeur des actifs dédiés.

Les écarts actuariels relatifs à cet engagement sont comptabilisés immédiatement en résultat de la période au cours de laquelle ces écarts sont dégagés.

##### Droit individuel à la formation (DIF) :

Conformément aux règles des conventions collectives applicables, les sociétés françaises du Groupe accordent à leurs salariés un droit individuel de formation d'une durée de vingt heures par année cumulable sur une durée maximale de 6 ans. Au terme de ce délai et à défaut de leur utilisation, l'ensemble des droits restera plafonné à cent vingt heures.

La charge relative au DIF a été évaluée compte tenu des hypothèses suivantes :

- ◆ Nombre d'heures de formation allouées par salarié et par exercice : 20 heures après un an d'ancienneté,
- ◆ Formation suivie en dehors du temps de travail (coût est égal à 50 % du salaire net) à raison de 10 % et sur le temps de travail (coût égal au salaire brut majoré des charges) à raison de 90 %
- ◆ Taux de déchéance des droits estimé à 85 %,
- ◆ Coûts associés directement à l'organisation des stages de formation : non pris en compte

Après taux de déchéance, le montant total des droits acquis, arrêtés au 30 juin 2008 pour l'ensemble des salariés concernés du Groupe s'élève à 54 k€.

#### Autres provisions

Provisions pour litiges clients et sociaux : dès lors qu'il est plus probable qu'improbable que le contentieux aboutira à une sortie de ressources pour le Groupe, celui-ci constitue une provision déterminée en fonction des réclamations du client et de l'évaluation du risque encouru par le service juridique du Groupe.

### 3.11 Paiements fondés sur des actions

Le programme d'options sur actions permet aux membres du personnel de Groupe d'acquérir des actions de la Société. La juste valeur des options attribuées est comptabilisée en charges de personnel en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

La juste valeur des options est évaluée selon le modèle trinomial à barrière.

Au 30/06/2008, l'ensemble des options qui avaient été attribuées a été exercé (soit 16 000 actions).

### 3.12 Fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

### 3.13 Produits

Les produits provenant de la vente de biens sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des retours et ristournes, remises commerciales et rabais pour quantité. Ces produits sont comptabilisés dans le compte de



résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur et que la recouvrabilité est probable.

### **3.14 Produits et charges financiers**

Les produits comprennent les intérêts sur placements, les dividendes. Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont acquis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dividendes sont comptabilisés en résultat dès que le Groupe acquiert le droit à percevoir les paiements.

Les charges financières comprennent essentiellement les intérêts sur emprunts. Tous les coûts relatifs aux emprunts sont comptabilisés en résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

### **3.15 Impôt sur le résultat**

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (ou produit) d'impôt exigible et la charge (ou produit) d'impôt différé.

L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles, à l'exception notamment des goodwill, entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différés repose sur la façon dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est plus probable qu'improbable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Cette probabilité est estimée sur la base de prévisions d'activité et de résultat établis par la direction générale et financière du Groupe.

Les passifs d'impôt différé sont compensés avec les actifs d'impôt différé au sein d'une même entité fiscale ou chaque fois qu'une législation particulière autorise une entité à se constituer seule redevable de l'impôt pour un ensemble de sociétés (intégration fiscale).

### **3.16 Information sectorielle**

Un secteur est une composante distincte du Groupe qui est engagée soit dans la fourniture de produits ou services liés (secteur d'activité), soit dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier (secteur géographique) qui est exposé à des risques et une rentabilité différente de ceux des autres secteurs.

Compte tenu des marchés fortement concurrentiels sur lesquels évolue le Groupe KINDY, ce dernier n'a pas souhaité communiquer les informations sectorielles.

### **3.17 Résultat par action**

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période, à l'exclusion des actions détenues en propre par la société.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, ajusté des effets de toutes les actions potentielles dilutives.

### **3.18 Activités abandonnées**

Une activité abandonnée est une composante de l'activité du Groupe qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte, qui a été cédée ou qui est détenue en vue de la vente. La classification comme activité abandonnée a lieu au moment de la cession ou à une date antérieure lorsque l'activité satisfait aux critères pour être classée comme détenue à la vente. Lorsqu'une activité est classée en activité abandonnée, le compte de résultat comparatif est retraité comme si l'activité avait satisfait aux critères d'une activité abandonnée à compter de l'ouverture de la période comparative.

Une dépréciation de 1 000 k€ a été comptabilisée au 01 juillet 2004 (bilan d'ouverture IFRS) pour l'UGT MARINER et a été affectée au goodwill. Une dépréciation complémentaire de 745 k€ a été comptabilisée au 30 juin 2008 pour cette UGT ainsi qu'une dépréciation de 228 k€ pour l'UGT BABY LOVE et 176 k€ pour l'UGT SOVEMA.

De même, une dépréciation complémentaire des actifs corporels et incorporels a été comptabilisée pour l'UGT MARINER (68 k€) ainsi que sur l'UGT BABY LOVE (183 k€).

## 4. Gestion du risque

Le Groupe peut être exposé à différents risques liés à l'utilisation d'instruments financiers.

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessous identifiés, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure de gestion des risques, ainsi que sa gestion du capital.

Il incombe au Directoire de définir et superviser le cadre de gestion des risques du Groupe. Ainsi, la politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe doit faire face, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies.

### 4.1 Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients.

La typologie du poste « clients » du Groupe est la suivante au 30/06/2008 :

Typologie	Part du poste client
Grande et moyenne surfaces	48 %
Grands Magasins	13 %
Grandes surfaces spécialisées	6 %
Détaillants	33 %

Historiquement, le risque de défaillance des enseignes de la GMS est faible.

### 4.2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. La direction financière a pour mission d'assurer le financement et la liquidité du Groupe au meilleur coût. Le financement du Groupe est assuré par le recours au marché des capitaux via des ressources bancaires (emprunts et lignes de crédit,.....). Des budgets de trésorerie sont définis par la direction et présentés périodiquement au Conseil de Surveillance.

La dette financière nette, dont les chiffres détaillés figurent au § 6.13 et § 6.16, s'élève à 7 051 k€ à la clôture de l'exercice contre 8 227 k€ à la clôture de l'exercice précédent.

Le Groupe bénéficie, auprès de ces partenaires financiers, de découverts autorisés et lignes de crédit s'élevant à 2 685 k€ au 30/06/2008 qui sont renouvelés trimestriellement. De plus, afin également de faire face à des besoins de trésorerie plus importants aux moments du renouvellement du stock de la prochaine saison, un financement complémentaire est assuré par notre partenaire d'affacturage.

### 4.3 Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêt affectent le résultat de Groupe. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables.

#### Risque de taux d'intérêt

Les dettes financières du Groupe sont contractées essentiellement à taux variable (voir 6.13).

Une variation des taux d'intérêt de 1 % sur les emprunts variables en cours, à la hausse ou à la baisse, aurait une incidence sur le résultat financier de 60 k€. Compte tenu de la faible sensibilité du Groupe aux variations de taux, aucune politique de gestion de ce risque n'a été mise en place.

Les autres postes significatifs d'actif et passif, susceptibles d'avoir une incidence sur le résultat financier, au regard des taux d'actualisation liés directement à la variation des taux d'intérêt sont les suivants :

(en k€)	30/06/2008	30/06/2007
Placements monétaires court terme	71	65
Provision départ en retraite et médaille du travail	-753	-830
<b>Position nette</b>	<b>-682</b>	<b>-765</b>

Les montants en jeu sont de faible importance et ne peuvent entraîner une incidence significative sur le résultat financier.



## Risque de change

Au titre de ses filiales, le Groupe est soumis au risque de conversion des états financiers en euro, les devises étrangères concernées étant le Hong Kong dollar, le dinar tunisien et le zloty. Toutefois, les variations de taux de conversion n'ont pas d'incidence sur le résultat, ces dernières étant directement affectées en capitaux propres.

Du fait de l'origine asiatique d'une part importante de ses approvisionnements, le Groupe est exposé dans ses activités aux risques financiers pouvant résulter de la variation des cours de change de certaines monnaies, principalement le dollar américain. Le Groupe s'attache à couvrir ce risque par des opérations de couverture de change. Dans cet objectif, il est assisté par ses principaux organismes financiers qui le conseillent dans sa gestion et son suivi de la couverture de sa position de change.

Le Groupe n'utilise que des instruments dérivés simples (achat à terme). La position de change (hors bilan) au 30/06/2008 s'élève 501 K\$.

## 5. Périmètre de consolidation

### Liste des sociétés consolidées

Sociétés consolidées	Pays / N° Siren	Adresse	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
KINDY S.A.	France 379 402 191	Moliens (60)	100,00	100,00	IG
KINDY BLOQUERT	France 525 620 159	Moliens (60)	99,70	99,70	IG
KINDY BLOQUERT SL	Espagne	Madrid	99,98	99,68	IG
KINDY Polska <sup>(1)</sup>	Pologne	Konstancin	50,00	49,85	IG
MARINER	France 398 046 268	Lillers (62)	100,00	100,00	IG
SCI BLOQUERT	France 431 430 875	Moliens (60)	100,00	99,97	IG
SCM	Belgique 413 098 947	Estampuis	98,00	98,00	IG
SOVEMA	France 302 238 449	Dambach (67)	100,00	99,70	IG
MARINER Italie	Italie 12 722 190 159	Roma	100,00	99,97	IG
BABY LOVE	France 48 202 1706	Moliens (60)	100,00	100,00	IG
BSS	France 432 081 867	Moliens (92)	100,00	100,00	IG
CONTIM	Pologne	Konstancin	51,00	51,00	IG
GBB	France 489 970 269	Beaupréau (49)	100,00	100,00	IG
GBB Tunisie (1)	Tunisie	Korba	49,00	49,00	IG
THE SOCKS OFFICE	France 479 454 902	Levallois (92)	28,50	28,50	ME
KINDY Asie	Chine		51,00	51,00	IG

IG= intégration ligne à ligne

<sup>(1)</sup> Le Groupe contrôle de fait la société.

La société THE SOCKS OFFICE est consolidée pour la première fois au 30/06/2008 selon la méthode la mise en équivalence.

## 6. Notes sur le bilan consolidé

### 6.1 Goodwill

#### Décomposition et variation

(en k€)	Valeurs brutes	Amortissement	Dépréciations <sup>(1)</sup>	Valeurs nettes
<b>30/06/2006</b>	<b>7 085</b>	<b>4 225</b>	<b>1 000</b>	<b>1 860</b>
Acquisitions	-	-	-	-
Cessions	-	-	-	-
<b>30/06/2007</b>	<b>7 085</b>	<b>4 225</b>	<b>1 000</b>	<b>1 860</b>
Acquisitions	176	-	1 149	- 973
Cessions	-	-	-	-
Actifs destinés à être cédés	- 1 973	-	- 1 973	0
<b>30/06/2008</b>	<b>5 288</b>	<b>4 225</b>	<b>176</b>	<b>887</b>

<sup>(1)</sup> Dépréciation sur l'exercice de 228 k€ du goodwill BABY LOVE, 745 k€ du goodwill MARINER et 176 k€ du goodwill SOVEMA (cf note 3.8). Ces dépréciations sont comptabilisées en autres charges opérationnelles.

La valeur nette du goodwill restant correspond à celle de KINDY BLOQUERT.

### 6.2 Autres immobilisations incorporelles

#### Décomposition et variations des valeurs brutes

(en k€)	Marques <sup>(1)</sup>	Logiciels	Total
<b>30/06/2006</b>	<b>4 443</b>	<b>1 261</b>	<b>5 704</b>
Acquisitions	-	3	3
Cessions	-	-82	-82
Variation de périmètre	-	-	0
<b>30/06/2007</b>	<b>4 443</b>	<b>1 182</b>	<b>5 625</b>
Acquisitions	-	125	125
Cessions	-	-	0
Variation de périmètre	-	-	0
Actifs destinés à être cédés	-15	-18	-33
<b>30/06/2008</b>	<b>4 428</b>	<b>1 289</b>	<b>5 717</b>

<sup>(1)</sup> Détail des marques figurant au bilan : KINDY, MARINER, KUNDRY, STEM.

#### Décomposition et variation des amortissements et dépréciations

(en k€)	Marques <sup>(1)</sup>	Logiciels	Total
<b>30/06/2006</b>	<b>101</b>	<b>907</b>	<b>1 008</b>
Acquisitions	-	95	95
Reprises	-	-82	-82
Variation de périmètre	-	-	0
<b>30/06/2007</b>	<b>101</b>	<b>920</b>	<b>1 021</b>
Dotations	-	112	112
Reprises	-	-	0
Actifs destinés à être cédés	-15	-17	-32
<b>30/06/2008</b>	<b>86</b>	<b>1 015</b>	<b>1 101</b>

Les marques dépréciées sont les marques KUNDRY, STEM et MARINER.

Une perte de valeur sur les actifs incorporels de MARINER a été comptabilisée pour 15 k€



### 6.3 Immobilisations corporelles

#### Décomposition et variations des valeurs brutes

(en k€)	Constructions	Installations techniques et matériels industriels	Autres immo. corporelles	Total
<b>30/06/2006</b>	<b>4 340</b>	<b>5 071</b>	<b>1 552</b>	<b>10 963</b>
Acquisitions	-	310	83	393
Cessions	-96	-586	-317	-999
Variation de périmètre.	-	-	-	0
<b>30/06/2007</b>	<b>4 244</b>	<b>4 795</b>	<b>1 318</b>	<b>10 357</b>
Acquisitions	37	190	90	317
Cessions	-48	0	-188	-236
Effet variation de change	-	238	0	238
Actifs destinés à être cédés	-	-156	-290	-446
<b>30/06/2008</b>	<b>4 233</b>	<b>5 067</b>	<b>930</b>	<b>10 230</b>

#### Décomposition et variation des amortissements et dépréciations

(en k€)	Constructions	Installations techniques et matériels industriels	Autres immo. corporelles	Total
<b>30/06/2006</b>	<b>3 221</b>	<b>3 776</b>	<b>1 153</b>	<b>8 150</b>
Dotations	181	249	153	583
Reprises	-76	-586	-301	-963
Variation de périmètre.	-	-	-	0
<b>30/06/2007</b>	<b>3 326</b>	<b>3 439</b>	<b>1 005</b>	<b>7 770</b>
Dotations	188	280	170	638
Reprises	-22	-	-104	-126
Effet variation de change	-	92	0	92
Actifs destinés à être cédés	-	-111	-334	-445
<b>30/06/2008</b>	<b>3 492</b>	<b>3 700</b>	<b>737</b>	<b>7 929</b>

Une perte de valeur sur les actifs corporels a été comptabilisée sur MARINER (11 k€) et sur BABY LOVE (44 k€).

### 6.4 Titres mis en équivalence

(en k€)	Valeurs brutes	Amortissement	Valeurs nettes 30/06/2008	Valeurs nettes 30/06/2007
Titres THE SOCKS OFFICE	30	-	30	-
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>-</b>	<b>30</b>	<b>-</b>

La valeur de ces titres, acquis en juin 2008, se décompose de la manière suivante :

- ♦ Quote-part dans l'actif net 2 k€
- ♦ Ecart d'acquisition 28 k€

### 6.5 Autres actifs non courants

(en k€)	Valeurs brutes	Amortissement	Valeurs nettes 30/06/2008	Valeurs nettes 30/06/2007
Autres immobilisations financières	131	-	131	100
Actifs destinés à être cédés	-62	62	0	-
<b>TOTAL</b>	<b>69</b>	<b>0</b>	<b>69</b>	<b>100</b>

Une perte de valeur sur les actifs non courants a été comptabilisée sur BABY LOVE (62 k€).

## 6.6 Actifs d'impôts non courants

Dettes (en k€)	30/06/2008	30/06/2007
<b>Actifs d'impôt différés</b>		
Reports de déficits fiscaux		1 390
Congés payés		222
Avantages aux personnels		271
Autres différences temporelles		24
Actifs détenus en vue de la vente		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>1 907</b>
<b>Passifs d'impôts différés</b>		
Ecart d'évaluation		1 649
Amortissements dérogatoires		168
Autres différences temporelles		76
Passifs classés comme détenus en vue de la vente		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>1 893</b>
<b>Total impôts différés nets</b>	<b>0</b>	<b>14</b>

## 6.7 Stocks

## Décomposition

Stocks au 30/06/2008 (en k€)	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Matières premières	2 315	-22	2 293
Marchandises	10 395	-436	9 959
Actifs destinés à être cédés	-2 292	69	-2 223
<b>Total</b>	<b>10 418</b>	<b>-389</b>	<b>10 029</b>

Stocks au 30/06/2007 (en k€)	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Matières premières	2 439	22	2 417
Marchandises	12 798	249	12 549
<b>Total</b>	<b>15 237</b>	<b>271</b>	<b>14 966</b>

## 6.8 Créances clients et autres débiteurs

Créances au 30/06/2008 (en k€)	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Créances clients & comptes rattachés	12 426	-319	12 107
Actifs destinés à être cédés	-3 393	140	-3 253
<b>Total</b>	<b>9 033</b>	<b>-179</b>	<b>8 854</b>

Créances au 30/06/2007 (en k€)	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Créances clients et comptes rattachés	13 220	255	12 965
<b>Total</b>	<b>13 220</b>	<b>255</b>	<b>12 965</b>

## 6.9 Autres actifs courants

(en k€)	30/06/2008		30/06/2007	
	Valeurs brutes	Amortissement	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Créances sociales	67		67	81
Créances fiscales à court terme	793		793	613
Créances sur cessions d'immobilisations	173		173	0
Fournisseurs avances et acomptes	52		52	285
Débiteurs divers	702		702	3 128
Charges constatées d'avance	471		471	155
Actifs destinés à être cédés	-540		-540	
<b>TOTAL</b>	<b>1 718</b>		<b>1 718</b>	<b>4 262</b>



## 6.10 Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en k€)	30/06/2008	30/06/2007
Placements monétaires court terme	71	65
Caisse et comptes courants bancaires	3 003	2 762
Actifs destinés à être cédés	-330	
<b>Trésorerie et équivalent trésorerie</b>	<b>2 744</b>	<b>2 827</b>

## 6.11 Capitaux propres

Le capital social est composé d'actions intégralement libérées d'une valeur nominale de 8 euros.

<b>Nombre de titres à l'ouverture</b>	<b>1 287 000</b>
Augmentation de capital	16 000
Diminution de capital	-
<b>Nombre de titres à la clôture</b>	<b>1 303 000</b>

## Actions propres

	Valeur comptable (en k€)	Nombre d'actions
<b>Nombre de titres à l'ouverture</b>	<b>141</b>	<b>3 661</b>
Achats d'actions		
Ventes d'actions		
<b>Actifs financiers à la juste valeur</b>	<b>141</b>	<b>3 661</b>

Au 30 juin 2008, les actions détenues par la société KINDY S.A. en autocontrôle représentaient 0,28 %

## 6.12 Provisions à court terme et long terme

(en k€)	30/06/2006	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	30/06/2007
Litiges	165	90	100		155
<b>Total Provisions court terme</b>	<b>165</b>	<b>90</b>	<b>100</b>	<b>-</b>	<b>155</b>
Engagement de retraite	930	6	166		770
Médaille du travail	62		2		60
Droit individuel formation	-	46			46
Autres	22		-	22	-
<b>Total provisions long terme</b>	<b>1 014</b>	<b>52</b>	<b>168</b>	<b>22</b>	<b>876</b>
<b>Total provisions</b>	<b>1 179</b>	<b>142</b>	<b>268</b>	<b>22</b>	<b>1 031</b>

(en k€)	30/06/2007	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	30/06/2008
Litiges	155	118	-93		180
Provisions pour charges		295			295
Autres risques		70			70
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	-75	-446	58		-463
<b>Total provisions court terme</b>	<b>80</b>	<b>37</b>	<b>-35</b>	<b>0</b>	<b>82</b>
Engagement de retraite	770	27	-96		701
Médaille du travail	60		-8		52
Droit individuel formation	46	12	-4		54
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	-212	-2	80		-134
<b>Total provisions long terme</b>	<b>664</b>	<b>37</b>	<b>-28</b>	<b>0</b>	<b>673</b>
<b>Total provisions</b>	<b>744</b>	<b>74</b>	<b>-63</b>	<b>0</b>	<b>755</b>

**Engagements de retraite**

(en k€)	30/06/2008	30/06/2007
<b>Valeur actualisée de l'obligation à l'ouverture</b>	<b>770</b>	<b>930</b>
Coût des services rendus dans l'exercice	37	41
Coût financier de l'exercice	38	40
Prestations réglées au cours de l'exercice	-50	-12
Pertes (gains) actuarielles	-94	-229
Autre (Net transfert : entrées / sorties de périmètre)		
<b>Valeur actualisée de l'obligation à la clôture</b>	<b>701</b>	<b>770</b>
<b>Hypothèses actuarielles</b>		
Taux d'actualisation	4,99%	4,89%
Taux d'augmentation future des salaires	1,50%	1,50%
Turnover	3,00%	3,00%

**6.13 Passifs financiers non courants**

Depuis le 11 avril 2003, le Groupe a obtenu de ses partenaires financiers, le rééchelonnement sur 8 ans de la totalité de sa dette bancaire court et moyen terme de 7,8 millions d'euros (solde au 30 juin 2008 de 3,0 millions d'euros), assorti d'une clause d'excess cash flow.

(en k€)	30/06/2008	30/06/2007
Emprunts auprès établissements de crédit	2 718	4 098
Dettes financières - location financière	10	13
Dettes financières diverses	97	-
<b>Total</b>	<b>2 825</b>	<b>4 111</b>

**Echéancier (au 30 juin 2008)**

(en k€)	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable
Emprunts auprès des établissements de crédit	27	2 691	27	2 691
Dettes financières - location financière	10	-	10	-
Dettes financières diverses		97	-	97
<b>Total</b>	<b>37</b>	<b>2 788</b>	<b>37</b>	<b>2 788</b>

**6.14 Passifs d'impôts non courants**

Dettes (en k€)	30/06/2008	30/06/2007
<b>Actifs d'impôt différés</b>		
Report de déficits fiscaux		
Congés payés	232	
Autres avantages du personnel	197	
Autres différences temporelles	134	
Actifs détenus en vue de la vente	-129	
<b>Total</b>	<b>434</b>	<b>0</b>
<b>Passifs d'impôts différés</b>		
Ecarts d'évaluation	1 450	
Amortissements dérogatoires	135	
Autres différences temporelles	436	
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	-10	
<b>Total</b>	<b>2 011</b>	<b>0</b>
<b>Total impôts différés nets</b>	<b>-1 577</b>	<b>0</b>

En accord avec les règles et méthodes comptables décrites en note 3.15, le Groupe a décidé de ne pas activer les déficits fiscaux reportables de l'exercice, et de ne pas maintenir à l'actif ceux antérieurs à l'exercice. Il en résulte une charge de 1 453 k€ et un impact sur les capitaux propres (à l'ouverture) de 20 k€.



### 6.15 Dettes fournisseurs et autres créditeurs

Dettes (en k€)	30/06/2008	30/06/2007
Fournisseurs et comptes rattachés	8 421	7 962
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	-1 311	
<b>Total</b>	<b>7 110</b>	<b>7 962</b>

### 6.16 Passifs financiers courants

Dettes (en k€)	30/06/2008	30/06/2007
Billets de trésorerie et crédit campagne	2 621	2 063
Découverts bancaires	230	149
Instrument dérivé	32	
Part à -1an emprunts à long terme...	1 342	1 886
Dettes financières - location financt	1	13
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	-180	
<b>Total</b>	<b>4 046</b>	<b>4 111</b>

### 6.17 Autres passifs courants

Dettes (en k€)	30/06/2008	30/06/2007
Dettes sociales	3 288	3 373
Dettes fiscales	1 240	895
Dettes diverses	4 983	5 059
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	-1 474	
<b>Total</b>	<b>8 037</b>	<b>9 327</b>

### 6.18 Activités abandonnées

En juillet 2007, le Groupe a décidé de céder la société MARINER et ses filiales. De même, il a été décidé de céder l'activité BABY LOVE, l'exploitation commerciale de l'activité par le repreneur prenant effet à compter du 2<sup>ème</sup> semestre 2008. Au 30 juin 2008, le groupe d'actifs destinés à être cédés ou activités abandonnées se compose d'actifs pour 6 345 k€ et de passifs pour 3 563 k€ répartis ainsi :

Rubriques	Notes	Sous Groupe MARINER	BABY LOVE	Total
Goodwill	6.1	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	6.2	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	6.3	0	0	0
Actifs d'impôt non courants	6.6	0	0	0
Autres actifs non courants	6.5	0	0	0
<b>Total actifs non courants</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Stocks	6.7	2 127	96	2 223
Clients et comptes rattachés	6.8	2 888	365	3 253
Autres actifs courants	6.9	265	276	541
Trésorerie et équivalent trésorerie	6.11	293	37	330
<b>Total actifs courants</b>		<b>5 573</b>	<b>774</b>	<b>6 347</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>5 573</b>	<b>774</b>	<b>6 347</b>
Provisions à long terme	6.13	134	-	134
<b>Total passifs non courants</b>		<b>134</b>	<b>0</b>	<b>134</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	6.16	1 114	198	1 312
Passifs financiers courants	6.17	1	179	180
Provision à court terme	6.13	120	343	463
Autres passifs courants	6.18	1 261	212	1 473
<b>Total passifs courants</b>		<b>2 496</b>	<b>932</b>	<b>3 428</b>
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS</b>		<b>2 630</b>	<b>932</b>	<b>3 562</b>
<b>ACTIF NET</b>		<b>2 943</b>	<b>-158</b>	<b>2 785</b>

### Actifs non courants destinés à être cédés

Un actif non courant ou un groupe d'actifs et de passifs est classé comme détenu en vue d'être cédé lorsque sa valeur comptable sera recouvrée principalement au moyen de sa vente et non d'une utilisation continue. Ceci suppose que l'actif soit disponible en vue de sa vente immédiate dans son état actuel et que sa vente soit hautement probable dans un délai d'un an.

Ces actifs et groupes d'actifs et de passifs sont présentés séparément des autres actifs et passifs et sont évalués au plus faible de leur valeur comptable ou du prix de cession estimé, net des coûts de cession. La perte de valeur réduit d'abord la valeur comptable du goodwill puis celle des autres actifs non courants.

Une dépréciation de 1 000 k€ a été comptabilisée au 1<sup>er</sup> juillet 2004 (bilan d'ouverture IFRS) pour l'UGT MARINER et a été affectée au goodwill. Une dépréciation complémentaire de 745 k€ a été comptabilisée au 30 juin 2008 pour cette UGT ainsi qu'une dépréciation de 228 k€ pour l'UGT BABY LOVE et 176 k€ pour l'UGT SOVEMA.

De même, une dépréciation complémentaire des actifs corporels et incorporels a été comptabilisée pour l'UGT MARINER (68 k€) ainsi que sur l'UGT BABY LOVE (183 k€).

### Actifs courants destinés à être cédés

Les actifs courants destinés à être cédés (principalement stocks et créances clients) ont été évalués selon la norme qui leur est applicable.

Au 30 juin 2008, après comptabilisation des dépréciations requises en application des IFRS, l'actif net du sous groupe MARINER s'élève à 2,9 millions d'euros. Néanmoins, sur la base des propositions reçues d'acquéreurs potentiels mais pas encore acceptées, il se pourrait que le prix de cession de ce sous groupe puisse être proche de zéro, ce qui pourrait entraîner, sur l'exercice 2008/2009 lors de la réalisation effective de la vente, une perte équivalente à la valeur de l'actif net du sous groupe.

### Tableau de flux de trésorerie 2007/2008

(en k€)	BABY LOVE	MARINER	TOTAL activités abandonnées
<b>Résultat net d'ensemble</b>	<b>-3 005</b>	<b>-2 469</b>	<b>-5 474</b>
Dotations nettes aux amortissements et provisions	696	841	1 537
Plus et moins values de cession	-38		-38
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier</b>	<b>-2 347</b>	<b>-1 628</b>	<b>-3 975</b>
Coût de l'endettement financier net	95	-71	24
Charge d'impôt	-61	16	-45
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier et impôt</b>	<b>-2 313</b>	<b>-1 683</b>	<b>-3 996</b>
Variation des stocks	1 160	349	1 509
Variation des clients et autres débiteurs	605	1 173	1 778
Variation des fournisseurs et autres créditeurs	755	153	908
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>207</b>	<b>- 8</b>	<b>199</b>
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-56		-56
Encaissements sur cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	140		140
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>84</b>	<b>-</b>	<b>84</b>
Intérêts financiers nets versés	-88	50	-38
Remboursements d'emprunts	- 189	-	- 189
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>-277</b>	<b>50</b>	<b>-227</b>
Variation de la trésorerie nette	14	42	56
<b>Trésorerie à l'ouverture</b>	<b>23</b>	<b>251</b>	<b>274</b>
<b>Trésorerie à la clôture</b>	<b>37</b>	<b>293</b>	<b>330</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>14</b>	<b>42</b>	<b>56</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>37</b>	<b>293</b>	<b>330</b>
<b>Trésorerie passive</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL TRESORERIE</b>	<b>37</b>	<b>293</b>	<b>330</b>

#### 6.19 Acquisitions de filiales et d'intérêts minoritaires

- ◆ THE SOCKS OFFICE : Le Groupe a acquis 25% des titres de cette société en juin 2008 qui a été consolidée par la méthode de la mise en équivalence (cf note 6.4). Un goodwill de 28 k€ a été comptabilisé.



- ◆ SOVEMA : En janvier 2008, le Groupe a acquis la totalité des titres de cette société pour un coût complémentaire de 8 k€. Sa participation augmente en conséquence de 25 % à 100 %. Un goodwill de 176 k€ a été comptabilisé et totalement déprécié.

## 7. Notes sur le compte de résultat consolidé

### 7.1 Chiffre d'affaires

#### 7.1.1 Par marque (en k€)

Marques	30/06/2008			30/06/2007		
	Activités poursuivies	Activités abandonnées	TOTAL	Activités poursuivies	Activités abandonnées	TOTAL
KINDY	26 789		26 789	30 384		30 384
MARINER		8 022	8 022		8 957	8 957
BABY LOVE		2 441	2 441		2 894	2 894
GBB	11 093		11 093	8 824	-	8 824
BSS	2 768		2 768	2 903		2 903
SOVEMA	360		360	263		263
<b>Total</b>	<b>41 010</b>	<b>10 463</b>	<b>51 473</b>	<b>42 374</b>	<b>11 851</b>	<b>54 225</b>

Le chiffre d'affaires des autres sociétés est intégré dans celles ayant une activité commune.

Il a été pris en compte dans le chiffre d'affaires les management fees facturés par la holding à MARINER et BABY LOVE. Elles représentent 702 k€ au 30/06/2007 et 779 k€ au 30/06/2008.

#### 7.1.2 Par secteur géographique (en k€)

	30/06/2008			30/06/2007		
	Activités poursuivies	Activités abandonnées	TOTAL	Activités poursuivies	Activités abandonnées	TOTAL
France	35 729	8 605	44 334	37 584	9 550	47 134
CEE et Export	5 281	1 858	7 139	4 790	2 301	7 091
<b>Total</b>	<b>41 010</b>	<b>10 463</b>	<b>51 473</b>	<b>42 374</b>	<b>11 851</b>	<b>54 225</b>

### 7.2 Charges de personnel

(en k€)	30/06/2008			30/06/2007		
	Activités poursuivies	Activités abandon.	TOTAL	Activités poursuivies	Activités abandon.	TOTAL
Salaires et traitements	-8 271	-3 002	-11 273	-8 340	-3 277	-11 617
Charges sociales	-2 953	-945	-3 898	-3 010	-1 067	-4 077
Provision retraite et médaille travail	87	75	162	86	76	162
Droit individuel formation	-11	3	-8	-33	-13	-46
Transfert de charges	268	64	332	17	38	55
<b>Total</b>	<b>-10 880</b>	<b>-3 805</b>	<b>-14 685</b>	<b>-11 280</b>	<b>-4 243</b>	<b>-15 523</b>

### 7.3 Autres produits et charges opérationnels

#### 7.3.1 Courants

(en k€)	30/06/2008			30/06/2007		
	Activités poursuivies	Activités abandon.	TOTAL	Activités poursuivies	Activités abandon.	TOTAL
Redevances de licences	-803	-115	-918	-730	-112	-842
Jetons de présence	-12	0	-12	-15	0	-15
Autres charges de gestion	-101	-53	-154	11	-72	-61
<b>Total</b>	<b>-916</b>	<b>-168</b>	<b>-1 084</b>	<b>-734</b>	<b>-184</b>	<b>-918</b>

## 7.3.2 Non courants

(en k€)	30/06/2008			30/06/2007		
	Activités poursuivies	Activités abandon.	TOTAL	Activités poursuivies	Activités abandon.	TOTAL
Charges de restructuration	-610	-748	-1 358			0
Dépréciation du goodwill	-176	-1 225	-1 401			0
Valeurs comptable des éléments d'actifs cédés	-44	-102	-146	-36		-36
Cessions d'actifs	94	140	234	207		207
<b>Total</b>	<b>-736</b>	<b>-1 935</b>	<b>-2 671</b>	<b>171</b>	<b>0</b>	<b>171</b>

Dépréciation du goodwill cf note 6.1

Les charges de restructuration sont principalement liées aux plans de licenciement sur BABY LOVE (activité abandonnée) et aux licenciements de BSS (activité poursuivie).

## 7.4 Coût de l'endettement financier net

(en k€)	30/06/2008			30/06/2007		
	Activités poursuivies	Activités abandon. <sup>(1)</sup>	TOTAL	Activités poursuivies	Activités abandon. <sup>(2)</sup>	TOTAL
Intérêts et produits assimilés	84	117	201	62	220	282
<b>Total</b>	<b>84</b>	<b>117</b>	<b>201</b>	<b>62</b>	<b>220</b>	<b>282</b>

	30/06/2008			30/06/2007		
	Activités poursuivies	Activités abandon.	TOTAL	Activités poursuivies	Activités abandon.	TOTAL
Intérêts et charges assimilés	-1 393	-146	-1 539	-1 098	-136	-1 234
<b>Total</b>	<b>-1 393</b>	<b>-146</b>	<b>-1 539</b>	<b>-1 098</b>	<b>-136</b>	<b>-1 234</b>
<b>Coût financier net</b>	<b>-1 309</b>	<b>-29</b>	<b>-1 338</b>	<b>-1 036</b>	<b>84</b>	<b>-952</b>

<sup>(1)</sup> Au 30 juin 2008, il a été pris en compte 154 k€ d'intérêts sur compte courant facturés par MARINER à la holding KINDY S.A. et 84 k€ d'intérêts sur compte courants facturés par KINDY S.A. à BABY LOVE.

<sup>(2)</sup> Au 30 juin 2008, il a été pris en compte 220 k€ d'intérêts sur compte courant facturés par MARINER à la holding KINDY S.A. et 60 k€ d'intérêts sur compte courants facturés par KINDY S.A. à BABY LOVE.

## 7.5 Autres produits et charges financiers

## Autres charges financières

(en k€)	30/06/2008			30/06/2007		
	Activités poursuivies	Activités abandon.	TOTAL	Activités poursuivies	Activités abandon.	TOTAL
Différences négatives de change	-21	-4	-25	-13	-7	-20
<b>Total</b>	<b>-21</b>	<b>-4</b>	<b>-25</b>	<b>-13</b>	<b>-7</b>	<b>-20</b>

## Autres produits financiers

(en k€)	30/06/2008			30/06/2007		
	Activités poursuivies	Activités abandon.	TOTAL	Activités poursuivies	Activités abandon.	TOTAL
Différences positives de change	16	19	35	5	8	13
Autres intérêts et produits assim.	59	2	61	56	9	65
<b>Total</b>	<b>75</b>	<b>21</b>	<b>96</b>	<b>61</b>	<b>17</b>	<b>78</b>

## 7.6 Frais de Recherche et Développement

Les conditions d'activation des frais de développement de collections n'étant pas remplies, le Groupe comptabilise ces frais en charges. Ils sont essentiellement composés des frais de personnel des stylistes et des techniciens de production affectés à cette activité.



(en k€)	30/06/2008	30/06/2007
Echantillons	25	40
Frais de personnel des stylistes	139	135
Frais de personnel de production	100	97
<b>Total</b>	<b>264</b>	<b>272</b>

## 7.7 Charges d'impôt

### Typologie de la charge d'impôt

Les sociétés intégrées fiscalement sont les sociétés KINDY S.A., KINDY BLOQUERT S.A., MARINER S.A.S, BABY LOVE S.A.S, BSS S.A.S. et GBB S.A.S.

(en k€)	30/06/2008			30/06/2007		
	Activités poursuivies	Activités abandon.	TOTAL	Activités poursuivies	Activités abandon.	TOTAL
Impôt exigible	117	-90	27	53	-8	45
Impôt différé	-1 498	45	-1 453	-127	-17	-144
<b>Total</b>	<b>-1 381</b>	<b>-45</b>	<b>-1 426</b>	<b>-74</b>	<b>-25</b>	<b>-99</b>

Voir note 6.14 au sujet de la désactivation des impôts différés sur les déficits reportables.

### Taux d'impôt effectif

La réconciliation de la charge d'impôt a été effectuée sur la base du taux d'impôt en vigueur en France soit 33,33 %.

Les pertes fiscales réalisées sur l'exercice n'ont pas été activées.

(en k€)	30/06/2008	30/06/2007
<b>Résultat net consolidé (part du Groupe)</b>	<b>-8 308,6</b>	<b>5,1</b>
- Charge d'impôt consolidée (exigible et différée)	1 425,8	98,6
- Minoritaires	-18,8	83,9
<b>Résultat consolidé avant impôt</b>	<b>-6 901,6</b>	<b>187,6</b>
Taux théorique (taux courant applicable société mère)	33,33%	33,33%
<b>Charge fiscale théorique</b>	<b>-2 300,5</b>	<b>62,5</b>
Ecart de taux sociétés étrangères	-67,9	-92,3
Pertes fiscales de l'exercice non utilisées / non activées	2 035,6	61,7
Pertes fiscales antérieures désactivées	-1 370,3	
Utilisation de déficits reportables antérieurs non activés		-3,6
Différences permanentes	303,0	56,2
Redressements fiscaux		42,3
Régularisations d'impôts différés sur exercices antérieurs		25,4
Imposition forfaitaire	25,8	46,4
Réduction d'impôt / crédit d'impôt	-51,7	-100,0
<b>Charge fiscale avant crédit d'impôt</b>	<b>-1 426,0</b>	<b>98,6</b>

## 7.8 Résultat des activités abandonnées

Pour la présentation de ces résultats (BABY LOVE et MARINER), un certain nombre de retraitements a été effectué sur les résultats individuels de ces activités :

- ♦ Annulation de la marge réalisée par la société holding sur les managements fees (estimée à 10 %),
- ♦ En cas de ventes intra groupe, réintégration des marges réalisées par les sociétés cessionnaires,
- ♦ Dans le cadre des intérêts de compte courant, réintégration d'un surcoût financier (ou d'un produit financier complémentaire) estimé à 0,90%

En fonction des retraitements ci-dessus, le résultat des 2 activités abandonnées ou en cours de cession s'analyse de la manière suivante :

## COMPTES DE RESULTAT 2007/2008 (en k€)

Rubriques	BABY LOVE	TOTAL SOUS GROUPE MARINER	TOTAL activités abandonnées
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>2 442</b>	<b>8 021</b>	<b>10 463</b>
Autres produits de l'activité	-4	0	-4
Achats consommés	-1 285	-4 405	-5 690
Charges de personnel	-1 036	-2 769	-3 805
Charges externes	-994	-1 912	-2 907
Impôts et taxes	-354	-178	-532
Dotations aux amortissements	0	0	0
Variations des stocks de produits en cours et de produits finis	-847	7	-839
Autres produits et charges d'exploitation	0	-168	-168
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>-2 078</b>	<b>-1 403</b>	<b>-3 481</b>
Autres produits et charges opérationnels	-887	-1 049	-1 936
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-2 965</b>	<b>-2 452</b>	<b>-5 417</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	0	117	117
Coût de l'endettement financier brut	-104	-42	-146
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>-104</b>	<b>75</b>	<b>-29</b>
Autres produits et charges financiers	2	15	17
Charge d'impôt	62	-107	-45
<b>Résultat net</b>	<b>-3 005</b>	<b>-2 469</b>	<b>-5 473</b>

## COMPTES DE RESULTAT 2006/2007 (en k€)

Rubriques	BABY LOVE	TOTAL SOUS GROUPE MARINER	TOTAL activités abandonnées
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>3 165</b>	<b>8 685</b>	<b>11 851</b>
Autres produits de l'activité	16	7	23
Achats consommés	-1 044	-3 985	-5 028
Charges de personnel	-1 151	-3 092	-4 243
Charges externes	-1 435	-2 001	-3 435
Impôts et taxes	-60	-189	-249
Dotations aux amortissements	-24	-8	-32
Variations des stocks de produits en cours et de produits finis	1	241	241
Autres produits et charges d'exploitation	-4	-180	-184
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>-535</b>	<b>-521</b>	<b>-1 056</b>
Autres produits et charges opérationnels	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-534</b>	<b>-521</b>	<b>-1 055</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	0	220	220
Coût de l'endettement financier brut	-125	-11	-136
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>-125</b>	<b>209</b>	<b>84</b>
Autres produits et charges financiers	4	6	10
Charge d'impôt	-3	-22	-25
<b>Résultat net</b>	<b>-658</b>	<b>-328</b>	<b>-987</b>

## 7.9 Résultat net par action

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, déduction faite du nombre moyen des actions propres détenues par le Groupe.

Le résultat dilué par action résulte de la division entre, au numérateur, le résultat net part du groupe corrigé des éléments liés à l'exercice des instruments dilutifs et, au dénominateur, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice augmenté du nombre moyen pondéré d'actions qui seraient créées dans le cadre des instruments dilutifs, déduction faite des actions propres.



	30/06/2008			30/06/2007		
	Activités poursuivies	Activités abandon.	TOTAL	Activités poursuivies	Activités abandon.	TOTAL
Résultat net part du groupe	-2 821	-5 467	-8 288	992	-987	5
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	1 303	1 303	1 303	1 287	1 287	1 287
<b>Total</b>	<b>-2,17 €</b>	<b>-4,20 €</b>	<b>-6,36 €</b>	<b>0,77 €</b>	<b>-0,77 €</b>	<b>NS</b>

	30/06/2008			30/06/2007		
	Activités poursuivies	Activités abandon.	TOTAL	Activités poursuivies	Activités abandon.	TOTAL
Résultat net part du Groupe	-2 821	-5 467	-8 288	992	-987	5
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	1 303	1 303	1 303	1 287	1 287	1 287
Ajustement pour effet dilutif des options sur action	0	0	0	0	0	0
Nombre moyen pondéré d'actions retenu pour le résultat dilué par action	1 303	1 303	1 303	1 287	1 287	1 287
<b>Total</b>	<b>-2,17 €</b>	<b>-4,20 €</b>	<b>-6,36 €</b>	<b>0,77 €</b>	<b>-0,77 €</b>	<b>NS</b>

NS = non significatif

## 8. Autres informations

### 8.1 Engagements hors bilan

#### Engagements reçus :

Néant

#### Engagements donnés :

(en k€)	30/06/2008			30/06/2007		
	Activités poursuivies	Activités abandon.	TOTAL	Activités poursuivies	Activités abandon.	TOTAL
Dettes garanties par des sûretés réelles <sup>(1)</sup>	2 244		2 244	3 111		3 111
Nantissement sur la marque KINDY	440		1 440	1 440		1 440

(1) les sûretés réelles correspondent au nantissement de la totalité des titres MARINER S.A.

### 8.2 Effectifs du Groupe

	30/06/2008			30/06/2007		
	Activités poursuivies	Activités abandon.	TOTAL	Activités poursuivies	Activités abandon.	TOTAL
Ouvriers	78	9	87	116	10	126
Employés et agents de maîtrise	149	98	247	156	123	279
Cadres	32	9	41	35	12	47
<b>Total</b>	<b>259</b>	<b>116</b>	<b>375</b>	<b>307</b>	<b>145</b>	<b>452</b>

L'effectif équivalent temps plein, qui correspond aux salariés inscrits, est de 327 au 30/06/2008 (393 au 30/06/2007).

### 8.3 Transactions avec les parties liées

#### Opérations avec les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction, et du contrôle des activités de l'entité, directement ou indirectement. A ce titre, les dirigeants constituant des parties liées sont les membres du Directoire, au nombre de 2, et les membres du Conseil de Surveillance, au nombre de 4.

#### Rémunérations

L'ensemble des rémunérations et avantages assimilés accordés à ces principaux dirigeants qui ont été comptabilisés en charge de l'exercice considéré, s'établit comme suit :

(en k€)	Notes	30/06/2008	30/06/2007
Avantages à court terme	(1)	397	358
Avantages à long terme	(2)		
Avantages postérieurs à l'emploi	(3)		
Jetons de présence		12	15
Cotisations aux régimes sociaux	(4)	151	138
<b>Total</b>		<b>560</b>	<b>511</b>

<sup>(1)</sup> *Avantages à court terme : Il s'agit des rémunérations brutes, congés payés, intéressement et primes (s'ils sont payables dans les 12 mois) versés au titre de chacun des exercices relatés, ainsi que les avantages monétaires (voitures, logement...). Ces montants incluent les parties fixes et variables.*

<sup>(2)</sup> *Avantages à long terme : Ils comprennent les congés liés à l'ancienneté, congés sabbatiques, jubilés et médailles du travail, intéressement et primes différés.*

<sup>(3)</sup> *Avantages postérieurs à l'emploi : Ils désignent les avantages du personnel (autres que les indemnités de fin de contrat de travail) qui sont payables postérieurement à la cessation de l'emploi.*

<sup>(4)</sup> *Cotisations aux régimes sociaux : Ce montant comprend l'ensemble de cotisations sociales patronales acquittées au titre des avantages à court terme visés ci-dessus. Les dirigeants bénéficient des régimes légaux conventionnels au même titre que l'ensemble des cadres du Groupe.*

### Autres opérations avec les parties liées

Au cours de l'exercice, aucune opération n'a été réalisée avec les membres des principaux dirigeants.

### Opérations avec les filiales

Les transactions avec les filiales sont totalement éliminées dans les comptes consolidés. Elles sont de différentes natures :

- ◆ Achats/ventes de biens ou services
- ◆ Contrat de licences
- ◆ Management fees
- ◆ Location de locaux
- ◆ Comptes courants



---

# **IX - Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société KINDY S.A. relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **1. Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

L'information sectorielle requise par IAS 14 n'est pas présentée. Comme indiqué dans la note 3.16 « Information sectorielle », la société ne souhaite pas communiquer ces informations sectorielles compte tenu des marchés fortement concurrentiels sur lesquels évolue le groupe.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci dessus, nous attirons votre attention sur :

- ♦ La note 2.2 « Bases de préparation des états financiers » qui expose l'incertitude sur la continuité de l'exploitation et les raisons pour lesquelles les comptes consolidés ont été néanmoins arrêtés par votre Directoire selon le principe de continuité;
- ♦ Le paragraphe de la note 6.18 « Activités abandonnées » relatif aux actifs courants destinés à être cédés qui précise l'impact estimé sur l'exercice 2008/2009 de la cession du sous groupe MARINER lorsque celle-ci sera effective.

## **2. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les autres éléments suivants :

La note 2.2 aux états financiers « Base de préparation des états financiers », mentionne les jugements et estimations significatifs retenus par la Direction. Nous avons considéré, dans le cadre de notre audit que ces jugements et estimations concernent principalement les impôts différés (notes 3.15 et 6.14), les avantages au personnel (notes 3.10 et 6.12), les stocks (note 3.7) et les dépréciations d'actifs (notes 3.5, 3.6, 3.8, 6.1, 6.2 et 6.3) et les activités abandonnées (notes 3.18 et 6.18). Sur ces comptes, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces jugements et estimations, à revoir, par sondages, les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes, à examiner les procédures d'approbation des ces estimations par la direction. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations, étant rappelé que ces estimations, ainsi que ceci est précisé à la note 2.2 « Base de préparation des états financiers », reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, leur réalisation étant susceptible de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

### **Continuité de l'exploitation**

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, (notamment le budget de trésorerie de l'exercice 2008/2009), et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous estimons que les notes aux états financiers donnent une information appropriée sur la situation du groupe, notamment le paragraphe 2.2 « Base de préparation des états financiers » au regard de l'incertitude, mentionnée ci-avant, sur la continuité de l'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **Vérification spécifique**

Par ailleurs, nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

### **Les commissaires aux comptes**

Hérouville Saint-Clair et Saint Laurent Blangy, le 1<sup>er</sup> décembre 2008

#### **KPMG Audit**

*Département de KPMG S.A.*

Yves Gouhir

*Associé*

Vincent d'Aubreby



---

# **X - Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les engagements et les conventions réglementées**

---

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions et engagements réglementés dont nous avons été avisés.

## **1. Convention et engagement autorisé au cours de l'exercice et jusqu'au 4 novembre 2008**

En application de l'article L.225-88 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions ou engagements, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles et ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions ou engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### **Contrat de travail de Monsieur Joël Pétilion**

- ◆ Nature et objet : avenant au contrat de travail, en qualité de Directeur Général, de Monsieur Joël Pétilion. Ce contrat de travail reste suspendu pendant la durée du mandat social de Monsieur Joël Pétilion.
- ◆ Modalités : le conseil de surveillance a décidé le 4 novembre 2008 le maintien du contrat de travail de Monsieur Joël Pétilion dont les effets restent suspendus pendant la durée de son mandat social. Ce contrat de travail prévoit, en particulier, le versement d'une indemnité contractuelle de licenciement égale à 2 ans de salaire. Cette indemnité de départ serait due à Monsieur Joël Pétilion en cas de rupture de son contrat de travail.

## **2. Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice**

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

### **Convention de trésorerie**

- ◆ Nature et objet :

Convention de trésorerie entre la société KINDY S.A. et les sociétés KINDY BLOQUERT S.A., MARINER S.A., BSS S.A.S., BABY LOVE S.A.S. et GBB SAS.

- ◆ Modalités :

Au 30 juin 2008, avance en compte courant à votre société par la société KINDY BLOQUERT S.A. de 12 274 236 € et par la société BABY LOVE de 316 677 €, et avances en compte courant par votre société de 188 000 € à la société MARINER, de 1 071 496 € à la société BSS S.A.S., et de 1 558 439 € à la société GBB S.A.S.

Facturation des intérêts au taux EONIA, soit un montant de 425 964 € facturé par la société KINDY BLOQUERT S.A., un montant de 96 740 € facturé par la société MARINER S.A., et facturation par votre société d'un montant de 47 821 € à la société BSS S.A.S., de 70 383 € à la société BABY LOVE S.A.S., et de 46 203 € à la société GBB S.A.S.

**Convention d'intégration fiscale**

- ◆ Nature et objet :

Convention d'intégration fiscale avec les sociétés KINDY BLOQUERT S.A., MARINER S.A., BSS. S.A.S., BABY LOVE S.A.S. et GBB S.A.S.

- ◆ Modalités :

La convention d'intégration fiscale retient le principe de parfaite neutralité fiscale du régime d'intégration.

**Convention de prestations de services**

- ◆ Nature et objet :

Convention de prestations de services, notamment sur le plan administratif comptable juridique et fiscal, avec les sociétés KINDY BLOQUERT S.A., MARINER S.A., SOVEMA S.A.R.L., SCI BLOQUERT, BSS S.A.S., BABY LOVE S.A.S. et GBB S.A.S.

- ◆ Modalités :

Les modalités et les montants facturés par KINDY S.A. aux sociétés du groupe sont détaillés dans le tableau ci après :

Sociétés facturées	Modalités de la convention	Produits comptabilisés en €
KINDY BLOQUERT S.A. / MARINER S.A. / BSS S.A.S. / BABY LOVE S.A.S. / GBB S.A.S.	Refacturation des frais de KINDY S.A. aux sociétés KINDY BLOQUERT S.A et MARINER S.A selon la clé de répartition suivante :	1 095 400 (KINDY BLOQUERT S.A.)
	◆ 50 % proportionnellement à leur chiffre d'affaires hors groupe respectif	649 000 (MARINER S.A.)
	◆ 50 % proportionnellement à leur effectif total respectif	78 000 (BSS S.A.S.) 200 000 (BABY LOVE S.A.S.) 103 000 (GBB S.A.S.)
SOVEMA S.A.R.L	Forfait	2 574
SCI BLOQUERT	Forfait	1 526

**Les commissaires aux comptes**

Hérouville Saint-Clair et Saint Laurent Blangy, le 28 novembre 2008

**KPMG Audit**

*Département de KPMG S.A.*

Yves Gouhir

*Associé*

Vincent d'Aubreby



---

## **XI - Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Conseil de Surveillance sur les procédures de contrôle interne**

---

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société KINDY S.A. et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du conseil de surveillance de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 30 juin 2008.

Il appartient au Président, dans un rapport soumis à l'approbation du conseil de surveillance, de rendre compte notamment de la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société. Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, ainsi que d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises à l'article L.225-68 du Code de Commerce.

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme d'exercice professionnel applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- ♦ prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- ♦ prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- ♦ déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de Commerce.

### **Les commissaires aux comptes**

Hérouville Saint-Clair et Saint Laurent Blangy, le 28 novembre 2008

#### **KPMG Audit**

*Département de KPMG S.A.*

Yves Gouhir

*Associé*

Vincent d'Aubreby

---

## **XII - Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction de capital par annulation d'actions**

---

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société KINDY S.A. exécution de la mission prévue à l'article L.225-209, al. 7 du Code de Commerce, en cas de réduction du capital par annulation d'actions rachetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et les conditions de la réduction de capital envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée sont régulières.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'achat par votre société, dans la limite de 10% de son capital, de ses propres actions, dans les conditions prévues à l'article L.225-209 du Code de Commerce. Cette autorisation d'achat est proposée par ailleurs à l'approbation de votre assemblée générale et serait donnée pour une période de 18 mois (neuvième résolution).

Votre conseil vous demande de lui déléguer, pour une période de deux ans, au titre de la mise en œuvre de l'autorisation d'achat par votre société de ses propres actions, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10% de son capital, par période de 24 mois, les actions ainsi achetées.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, étant rappelée que celle-ci ne peut être réalisée que dans la mesure où votre assemblée générale approuve au préalable l'opération d'achat, par votre société, de ses propres actions.

### **Les commissaires aux comptes**

Hérouville Saint-Clair et Saint Laurent Blangy, le 28 novembre 2008

#### **KPMG Audit**

*Département de KPMG S.A.*

Yves Gouhir

*Associé*

Vincent d'Aubreby



## XIII - Comptes sociaux KINDY S.A. au 30/06/2008

### BILAN AU 30 JUIN 2008 (en k€)

<b>ACTIF</b>	<b>30/06/2008</b>	<b>30/06/2007</b>
Autres immobilisations corporelles	7	12
Autres participations	19 363	29 750
Autres titres immobilisés	-	-
Autres immobilisations financières	38	63
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>19 408</b>	<b>29 825</b>
Clients et comptes rattachés	778	1 700
Autres créances	2 436	2 399
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités	18	10
Charges constatées d'avance	31	22
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>3 263</b>	<b>4 131</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>22 671</b>	<b>33 956</b>

<b>PASSIF</b>	<b>30/06/2008</b>	<b>30/06/2007</b>
Capital social	10 424	10 296
Primes d'émission, de fusion, d'apport	41	41
Réserve légale	999	999
Réserves statutaires ou contractuelles	1 687	1 687
Réserves réglementées	-	-
Autres réserves	2 949	3 056
Report à nouveau	-505	-
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-10 166	-505
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>5 429</b>	<b>15 574</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Provisions pour risques	779	-
Provisions pour charges	90	79
<b>PROVISIONS RISQUES, CHARGES</b>	<b>869</b>	<b>79</b>
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 282	3 100
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	174	126
Dettes fiscales et sociales	374	407
Dettes sur immobilisations	30	-
Autres dettes	13 513	14 670
<b>DETTES</b>	<b>16 373</b>	<b>18 303</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>22 671</b>	<b>33 956</b>

**COMPTE DE RESULTAT AU 30/06/2008 (en k€)**

<b>RUBRIQUES</b>	<b>30/06/2008</b>	<b>30/06/2007</b>
Production vendue de services	2 131	2 486
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>2 131</b>	<b>2 486</b>
Reprises amortissements, provisions, transferts de charges	12	22
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>2 143</b>	<b>2 508</b>
Autres achats, charges externes	685	853
Impôts et taxes et versements assimilés	59	51
Salaires et traitements	835	927
Charges sociales	367	403
Dotations amortissements sur immobilisations	5	6
Dotations provisions sur actif circulant	294	
Dotations provisions pour risques et charges	12	
Autres charges	13	16
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>2 270</b>	<b>2 256</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-127</b>	<b>252</b>
Produits financiers de participation	5 765	143
Reprises sur provisions transferts de charges	1 633	1 169
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>7 398</b>	<b>1 312</b>
Dotations financières amortissements, provisions	11 744	1 523
Intérêts et charges assimilées	5 002	636
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>16 746</b>	<b>2 159</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-9 348</b>	<b>-847</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>-9 475</b>	<b>-595</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	18	50
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>21</b>	<b>50</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	200	34
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		-
Dotations exceptionnelles amortissements, provisions	797	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>997</b>	<b>34</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-976</b>	<b>16</b>
Participation des salariés aux fruits de l'expansion		
Impôts sur les bénéfices	285	74
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>-10 166</b>	<b>-505</b>



## XIV - Annexe aux comptes sociaux au 30/06/2008

### 1. Faits majeurs de l'exercice

Sauf avis contraire, tous les chiffres sont en milliers d'euros.

#### 1.1 Evénements principaux de l'exercice.

Le Groupe KINDY a décidé de céder la société MARINER et ses filiales (MARINER Italie et Société commerciale de la maille). L'activité de MARINER consiste essentiellement en la commercialisation d'articles de sous-vêtements masculins. Le manque de synergie avec les autres marques du Groupe, notamment en matière de circuit de distribution, est la principale raison de cette cession.

La société a octroyé deux abandons de créances à ses filiales BSS (avec clause de retour à meilleure fortune) et BABY LOVE pour respectivement 639 k€ et 3 553 k€.

La société a acquis 28,50% des parts de la société THE SOCKS OFFICE dont l'activité est la commercialisation de chaussettes sur internet.

#### 1.2 Principes, règles et méthodes comptables.

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la réglementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- ♦ continuité de l'exploitation
- ♦ permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- ♦ indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Le financement du Groupe est assuré, en particulier, par des découverts autorisés et des lignes de crédit renouvelés trimestriellement (s'élevant à 2 685 k€ à la clôture de l'exercice). Le non renouvellement de ces lignes et de ces autorisations, au cours de l'exercice 2008/2009, ferait peser potentiellement une incertitude sur la continuité de l'exploitation du Groupe.

Néanmoins, il convient de préciser que les premières échéances trimestrielles de l'exercice 2008/2009 ont été renouvelées par les banques. Par ailleurs, ces dernières ont manifesté l'intention de renouveler ces autorisations ou ces lignes trimestrielles de financement lors des prochaines échéances. En outre, il convient de mentionner qu'un financement complémentaire a été accordé au Groupe par son partenaire d'affacturage. Compte tenu de tout ce qui précède les comptes ont donc été arrêtés sur la base du principe de continuité de l'exploitation.

### 2. Informations relatives au bilan

#### 2.1 Tableau des immobilisations

(en k€)	Valeurs brutes au 30/06/2007	Augmentation	Diminution	Valeurs brutes au 30/06/2008
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>24</b>	-	-	<b>24</b>
Marque STEM	24			24
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>70</b>	-	-	<b>70</b>
Installations techniques, matériel et outillage	31			31
Matériel de bureau et informatique	39			39
<b>Immobilisations financières</b>	<b>42 128</b>	<b>30</b>	-	<b>42 158</b>
Participations	41 970	30		42 000
Autres immobilisations financières	158			158
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS</b>	<b>42 222</b>	<b>30</b>	-	<b>42 252</b>

## 2.2 Tableau des amortissements sur actifs immobilisés.

(en k€)	Montant des amortissements au 30/06/2007	Augmentation	Diminution	Montant des amortissements au 30/06/2008
<b>Immobilisations incorporelles</b>	-	-	-	-
<b>Immobilisation corporelles</b>	<b>57</b>	<b>6</b>	-	<b>63</b>
Agencements	24	3		27
Matériel de bureau et informatique	33	3		36
<b>TOTAL AMORTISSEMENTS</b>	<b>57</b>	<b>6</b>	-	<b>63</b>

## 2.3 Tableau des provisions sur actifs immobilisés

(en k€)	Montant des provisions au 30/06/2007	Augmentation	Diminution	Montant des provisions au 30/06/2008
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>24</b>	-	-	<b>24</b>
Marque STEM	24			24
<b>Immobilisation financières</b>	<b>12 315</b>	<b>10 631</b>	<b>190</b>	<b>22 756</b>
Titres KINDY BLOQUERT	8 840		190	8 650
Titres MARINER	3 090	10 607		13 697
Titres BSS	40			40
Titres KINDY Asia				-
Titres BABY LOVE	250			250
Actions propres	95	24		119
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>12 339</b>	<b>10 631</b>	<b>190</b>	<b>22 780</b>

## 2.4 Tableau des autres provisions

(en k€)	Montant des provisions au 30/06/2007	Augmentation	Diminution	Montant des provisions au 30/06/2008
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>79</b>	<b>791</b>	-	<b>870</b>
Autres provisions pour risques <sup>(1)</sup>		779		779
Provision pour pensions et médailles du travail	79	12		91
<b>Dépréciation de l'actif circulant</b>	<b>1 443</b>	<b>1 406</b>	<b>1 443</b>	<b>1 406</b>
Comptes clients		294		294
Comptes courants Groupe	1 443	1 112	1 443	1 112
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>1 522</b>	<b>2 197</b>	<b>1 443</b>	<b>2 276</b>

(1) La convention d'intégration fiscale entre la société KINDY et sa filiale MARINER prévoit la restitution des économies d'impôts en cas de sortie du périmètre d'intégration. Une provision pour risque a été constituée et évaluée à 779 k€.

## 2.5 Etat des échéances des créances

CREANCES (en k€)	Montant brut	A 1 ans au plus	A plus d'un an
<b>Actif immobilisé</b>	<b>157</b>	<b>6</b>	<b>151</b>
Prêts			
Autres immobilisations financières	157	6	151
<b>Autres créances de l'actif circulant</b>	<b>4 621</b>	<b>1 918</b>	<b>2 703</b>
Clients et comptes rattachés	1 072	1 072	
Créances fiscales et sociales	196	196	
Groupe et associés	3 002	299	2 703
Débiteurs divers	351	351	
Charges constatées d'avance	31	31	-
<b>TOTAL CREANCES</b>	<b>4 809</b>	<b>1 955</b>	<b>2 854</b>



## 2.6 Etat des échéances des dettes

<b>DETTES (en k€)</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 ans au plus</b>	<b>A plus d'un an</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>	<b>2 282</b>	<b>779</b>	<b>1 503</b>
Emprunts auprès des éta de crédit	2 250	747	1 503
Solde créditeurs de banque	32	32	
<b>AUTRES DETTES</b>	<b>14 091</b>	<b>1 350</b>	<b>12 741</b>
Dettes fournisseurs	174	174	
Dettes fiscales et sociales	374	374	
Groupe et associés	13 264	523	12 741
Autres dettes	279	279	
Produits constatés d'avance	-	-	-
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>16 373</b>	<b>2 129</b>	<b>14 244</b>

## 2.7 Immobilisations incorporelles

### 2.7.1 Evaluation

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

### 2.7.2 Marque

La marque « STEM » (24 k€) est totalement dépréciée du fait de sa non utilisation.

## 2.8 Immobilisations corporelles

### 2.8.1 Evaluation

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

### 2.8.2 Amortissements

L'amortissement est calculé sur la durée de consommation des avantages économiques liés à l'utilisation de l'actif. Les durées estimées sont principalement les suivantes :

<b>Types d'immobilisations</b>	<b>Durée (an)</b>	<b>%</b>	<b>Mode</b>
Matériel de bureau et informatique	3	50	Dégressif
Mobilier de bureau	10	10	Linéaire
Agencements	10	10	Linéaire

### 2.8.3 Dépréciation

La valeur comptable des immobilisations corporelles est examinée à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un indice quelconque qu'un actif ait subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur actuelle (valeur la plus élevée entre la valeur vénale ou la valeur d'usage) de l'actif est estimée.

Aucune dépréciation d'actif n'a été constatée.

## 2.9 Immobilisations financières

### Titres de filiales et participations

#### Tableau des filiales et participations :

	Capital (en k€)	Capitaux propres (en k€)	% capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Chiffre d'affaires HT du dernier exercice clos (en k€)	Résultat net du dernier exercice clos (en k€)	Dividendes reçus par les sociétés du Groupe (en k€)
				Brute	Nette			
<b>Filiales (+50 %)</b>								
KINDY BLOQUERT	5 684	13 986	99,25	27 883	19 233	28 445	96	
MARINER	800	2 552	99,99	13 697	1	7 770	-1 395	5 600
BABY LOVE	250	127	100	250	0	2 471	628	
BSS	40	-613	100	40	0	2 271	25	
KINDY ASIA	1	480	51	1	1	632	201	
GBB	100	115	100	100	100	11 304	27	
<b>Participation (de 10 à 50 %)</b>								
THE SOCKS OFFICE	16	7	28,5	30	30	57	-23	

#### Evaluation

La valeur d'acquisition est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est éventuellement constituée pour ramener la valeur d'acquisition à sa valeur d'utilité, appréciée notamment par référence à la quote-part de situation nette détenue et compte tenu des plus values latentes potentielles.

Concernant les titres KINDY BLOQUERT, la valeur d'utilité a été calculée à partir de l'actif net de la filiale au 30 juin 2008, corrigé de la valeur de la marque « KINDY » ainsi que des plus values latentes afférentes au patrimoine immobilier.

La valeur de ces marques est rapprochée chaque année

- ♦ de la moyenne des 10 derniers exercices d'une redevance théorique correspondant à 10 % du chiffre d'affaires réalisé sous les marques KINDY
- ♦ de la moyenne glissante des trois dernières années de charges de publicité, multipliée par 4.

Concernant les titres MARINER, ils ont été évalués à leur valeur nette de cession probable.

Compte tenu de ce qui précède, une reprise de provision de 190 k€ (KINDY BLOQUERT), une dotation de provision de 10 607 k€ (MARINER), ont été comptabilisées pour ramener la valeur des titres à leur valeur d'utilité.

#### Postes du bilan relatifs aux filiales et participation

(en k€)	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la Société a un lien de participation
Participations	19 364	
Créances clients et comptes rattachés	777	
Autres créances	1 889	
Autres dettes	13 263	
Charges financières	522	
Produits financiers	5 764	

## 2.10 Créances

### 2.10.1 Evaluation et dépréciation

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.



## 2.10.2 Classement par échéances

Cf note 2.5

### 2.11 Tableau de variation des capitaux propres

(en k€)	30/06/2007	+	-	30/06/2008
Capital	10 296	128		10 424
Primes, réserves	5 782		-107	5 675
Report à nouveau		-505		-505
Résultat	-505	-10165	505	-10 165
<b>Total</b>	<b>15 573</b>	<b>-10 542</b>	<b>398</b>	<b>5 429</b>

### 2.12 Capital

Le capital est composé de 1 303 000 actions d'un nominal de 8 euros, souscrites en totalité soit 10 424 000 euros.

### 2.13 Actions propres

	Nombre d'actions	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Cours moyen (en €)
<b>01/07/2007</b>					
Titres de participation	3 661	142	95	47	12,80
Contrat liquidité	20 506	262	0	262	12,80
	<b>24 167</b>	<b>404</b>	<b>95</b>	<b>309</b>	<b>12,80</b>
<b>30/06/2008</b>					
Titres de participation	3 661	142	120	22	5,99
Contrat de liquidité	27 744	166	0	166	5,99
	<b>31 405</b>	<b>308</b>	<b>120</b>	<b>188</b>	<b>5,99</b>

### 2.14 Evaluation fiscale dérogatoire (en k€)

Résultat courant de l'exercice	+ (9 475)
Impôt sur les bénéfices à 33,33 % <sup>(1)</sup>	- (324)
Résultat courant après impôt	(9 151)
Variation des provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires	(9 151)

<sup>(1)</sup> taux de droit commun applicable à l'exercice clos

### 2.15 Provisions pour risques et charges

Cf tableaux 2.3 et 2.4

#### Evaluation

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

#### Provision indemnités de départ à la retraite et médaille du travail

Dans le cadre de l'arrêté annuel de ses comptes au 30 juin 2008, le Groupe KINDY a confié à un cabinet externe une mission portant sur la valorisation de ses engagements envers le personnel.

Les hypothèses actuarielles utilisées sont les suivantes :

	30/06/2008	30/06/2007	30/06/2006
Taux d'actualisation	4,99 %	4,90 %	4,30 %
Taux de croissance des salaires	1,50 %	1,50 %	1,50 %

Les calculs prennent comme hypothèse un départ volontaire des salariés à partir de 60 ans, d'où l'application des charges sociales.

## 2.16 Dettes financières

### Classement par échéance

Cf note 2.6

Depuis le 11 avril 2003, le Groupe a obtenu de ses partenaires financiers, le rééchelonnement sur 8 ans de la totalité de sa dette bancaire court et moyen terme de 7,8 millions d'euros dont 4,9 millions pour la SA KINDY (solde au 30 juin 2008 de 3 millions d'euros dont 2,2 millions d'euros pour la SA KINDY), assorti d'une clause d'excess cash flow.

## 2.17 Autres dettes

### Classement par échéance

Cf note 2.6

Les autres dettes sont principalement composées des comptes courant du Groupe.

## 2.18 Charges à payer (en k€)

<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>	
Intérêts courus sur emprunts	5
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	
Fournisseurs : factures non parvenues	31
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	
Dettes sociales	180
Dettes fiscales	19
<b>Autres dettes</b>	771
<b>TOTAL</b>	<b>1 006</b>

## 3. Informations relatives au compte de résultat

### 3.1 Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou marché géographique

La ventilation du chiffre d'affaires par marché géographique est la suivante :

	France	Export	Total
Biens	-	-	0
Services	2 131	-	2 131
<b>Total</b>	<b>2 131</b>	<b>0</b>	<b>2 131</b>

Le chiffre d'affaires de la société correspond aux prestations facturées aux entités du Groupe.

### 3.2 Résultat financier

Les produits financiers sont principalement composés :

- ♦ dividendes versés par la société MARINER pour 5600 k€,
- ♦ d'intérêts sur comptes courants pour 165 k€,
- ♦ de la reprise sur provision pour dépréciation du compte courant BABY LOVE pour 1 443 k€,
- ♦ de la reprise sur provision pour dépréciation des titres de participations KINDY BLOQUERT pour 190 k€.

Les charges financières sont principalement composées de :

- ♦ la dépréciation du compte courant BSS pour 1 112 k€,
- ♦ la dépréciation des titres de participation MARINER (10 607 k€) et des actions propres (24 k€),
- ♦ d'intérêts sur emprunts (137 k€) et sur comptes courants (523 k€),
- ♦ d'une perte sur le contrat de liquidité pour 149 k€,
- ♦ deux abandons de compte courant (639 k€ au profit de BSS et 3 553 k€ au profit de BABY LOVE).



### 3.3 Résultat exceptionnel

Reprise de provisions pour risques	+ 17 k€
Dégrèvement d'impôt	+ 3 k€
Charges exceptionnelles personnel	- 58 k€
Autres charges exceptionnelles	- 141 k€
Provision indemnisation sortie intégration MARINER	- 779 k€
Provision risque Urssaf	- 17 k€
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>- 975 k€</b>

### 3.4 Impôt

#### 3.4.1 Ventilation

(en k€)	Résultat courant	Résultat exceptionnel (et participation)
Résultat avant impôts	-9 475	-975
<b>Impôts :</b>		
- au taux de 33,33 %	324	-40
- sur PLVT		
<b>Résultat après impôts</b>	<b>-9 151</b>	<b>-1 015</b>

Méthode employée :

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

#### 3.4.2 Intégration fiscale

La société fait partie du Groupe intégré dont la société mère est KINDY S.A.

La convention d'intégration fiscale fait application du principe de neutralité fiscale du régime d'intégration.

Le produit net d'impôt de 284 k€ correspond à :

- ♦ La constatation par les filiales des charge d'IFA de 2000 à 2005 pour 204 k€ (charges initialement comptabilisées par la société KINDY SA)
- ♦ un produit d'intégration fiscale pour 80 k€.

## 4. Autres informations

### 4.1 Evènement postérieur à la clôture

Néant.

### 4.2 Rémunération des dirigeants

La société a procédé au titre de l'exercice 2007/2008 à la distribution de jetons de présence pour 12 k€ (un membre du Conseil de Surveillance n'a pas souhaité percevoir ses jetons).

L'ensemble des rémunérations allouées aux membres du Directoire est de 397 k€.

### 4.3 Effectifs

Effectif	30/06/2008	30/06/2007
Cadres	6	8
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>8</b>

## 4.4 Engagements hors bilan

(en k€)	Au 30/06/07
<b>Engagements donnés :</b>	
Dettes garanties par sûretés réelles <sup>(1)</sup>	2 224
Nantissement sur la marque KINDY	1 440
Abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune	639
<b>Engagements reçus :</b>	
Emprunts accordés par des établissements de crédit, mais non utilisés à la date d'arrêt	0

<sup>(1)</sup> Les sûretés réelles correspondent au nantissement de la totalité des titres MARINER

La société n'a pas d'autre engagement hors bilan

## 5. Tableau financier des 5 derniers exercices

	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08
Capital social	9 984 000 €	9 984 000 €	9 984 000 €	10 296 000 €	10 424 000 €
Nombre d'actions ordinaires	1 248 000	1 248 000	1 248 000	1 287 000	1 303 000
Nombre d'actions à dividende prioritaire	-	-	-	-	-
Nombre maximal d'actions à créer	-	-	-	-	-
- par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
- par exercice de droits de souscription	-	-	-	-	-
Chiffre d'affaires hors taxes	1 798 389 €	2 403 630 €	2 595 749 €	2 486 500 €	2 131 100 €
Résultat avant impôts, participation, dotations	43 459 €	-142 557 €	90 925 €	-280 381 €	723 738 €
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-	-
Participation des salariés	-	-	-	-	-
Résultat après impôts, participation, dotations	1 519 081 €	2 887 594 €	2 273 723 €	-504 801 €	-10 165 180 €
Résultat distribué					
par action résultat après impôts avant dotations	-0,34 €	-0,14 €	0,04 €	-0,22 €	0,56 €
par action résultat après impôts et dotations	1,22 €	2,31 €	1,82 €	-0,39 €	-7,80 €
Dividende attribué à chaque action	-	0,35 €	0,21 €	-	-
Effectif moyen des salariés	7	7	7	8	7
Montant de la masse salariale	726 089 €	887 181 €	771 820 €	926 915 €	835 312 €
Cotisations sociales et avantages sociaux	311 051 €	378 910 €	328 500 €	402 975 €	366 798 €



---

## **XV - Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux**

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2008, sur :

- ◆ le contrôle des comptes annuels de la société KINDY S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ◆ la justification de nos appréciations ;
- ◆ les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **1. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.2 « principes, règles et méthodes comptables » qui expose l'incertitude sur la continuité de l'exploitation et les raisons pour lesquelles les comptes sociaux, ont été néanmoins arrêtés par votre Directoire selon le principe de continuité.

### **2. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

#### **Règles et principes comptables**

La note 2.9 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux titres de participations. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

#### **Continuité de l'exploitation**

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, (notamment le budget de trésorerie de l'exercice 2008/2009), et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous estimons que les notes aux états financiers donnent une information appropriée sur la situation du groupe, notamment le paragraphe 1.2 « principes, règles et méthodes comptables » au regard de l'incertitude, mentionnée ci-avant, sur la continuité de l'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **3. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- ◆ la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- ◆ la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### **Les commissaires aux comptes**

Hérouville Saint-Clair et Saint Laurent Blangy, le 1<sup>er</sup> décembre 2008

#### **KPMG Audit**

*Département de KPMG S.A.*

Yves Gouhir

*Associé*

Vincent d'Aubreby



## XVI - Texte du projet des résolutions

### 1. A caractère ordinaire :

#### Première résolution - Approbation des comptes sociaux

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Directoire, du Président du Conseil de Surveillance et des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 30 juin 2008 approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes annuels arrêtés à cette date se soldant par une perte de 10 165 980 €.

L'Assemblée Générale approuve spécialement le montant global, s'élevant à 32 890 €, des dépenses et charges visées au 4 de l'article 39 du Code Général des Impôts, ainsi que l'impôt correspondant s'élevant à 10 963 €.

L'Assemblée Générale donne en conséquence aux membres du Directoire quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Elle donne également quitus aux commissaires aux comptes de l'accomplissement de leur mission.

#### Deuxième résolution - Approbation des comptes consolidés

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Directoire, et des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 30 juin 20068 approuve ces comptes tels qu'ils ont été présentés se soldant par une perte nette de Groupe de 8 307 000 €.

#### Troisième résolution - Conventions des articles L.225-86 et suivants du Code de commerce

Statuant sur le rapport spécial qui lui a été présenté sur les conventions des articles L.225-86 et suivants du Code de Commerce, l'Assemblée Générale approuve les conventions qui y sont mentionnées.

#### Quatrième résolution – Affectation de résultat

L'Assemblée Générale sur proposition du Directoire, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 juin 2008 s'élevant à 10 165 980 € au poste « report à nouveau ».

#### Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Au titre de l'exercice clos le	Revenus éligibles à la réfaction		
	Dividendes	Autres revenus distribués	Revenus non éligibles à la réfaction
30/06/2005	436 800 €	-	-
30/06/2006	256 668 €	-	-
30/06/2007	-	-	-

#### Cinquième résolution – Jetons de présence

L'assemblée générale décide d'allouer des jetons de présence aux membres du Conseil de Surveillance pour un montant global de 15 000 €. Le Conseil de Surveillance procédera à la répartition de ces jetons de présence.

#### Sixième résolution – Approbation de l'engagement pris au bénéfice de Monsieur Joël PETILLON en cas de cessation de ses fonctions

Statuant sur le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées par les articles L. 225-42-1 du Code de Commerce qui lui a été présenté, l'assemblée générale approuve l'engagement pris par la société le 5 juin 2000 au bénéfice de Monsieur Joël PETILLON, Président du Directoire, correspondant à des indemnités susceptibles d'être dues à raison de la cessation de ses fonctions.

#### Septième résolution – Renouvellement du mandat de commissaires aux comptes titulaire et suppléant

Sur proposition du Conseil de Surveillance, l'assemblée générale décide de renouveler aux fonctions de commissaires aux comptes titulaire, pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes sociaux clos le 30 juin 2014 :

**La Société KPMG SA**

Immeuble « Le Palatin »

3, Cours du Triangle

92939 PARIS LA DEFENSE CEDEX

**Huitième résolution – Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes titulaire et de deux commissaires aux comptes suppléants**

Sur proposition du Conseil de Surveillance, l'assemblée générale décide de nommer en qualité de commissaires aux comptes titulaire et suppléant pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes sociaux clos le 30 juin 2014 :

**Le Cabinet Audit Conseil Expertise – ACE**

7 rue Jacques Monod - Parc de la Vatine

76130 MONT SAINT AIGNAN

445 321 938 RCS Rouen

En qualité de commissaire aux comptes titulaire.

Le Cabinet ACE qui n'a vérifié au cours des deux derniers exercices aucune opération d'apport ou de fusion dans la société et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-16 du Code de Commerce, a déclaré accepter ses fonctions.

**Monsieur Gérard GAULTRY**

1 cours Valmy

92923 PARIS LA DEFENSE CEDEX

**Monsieur Christophe HAMEL**

7 rue Jacques Monod - Parc de la Vatine

76130 MONT SAINT AIGNAN

En qualité de commissaires aux comptes suppléants.

Monsieur Gérard GAULTRY et Monsieur Christophe HAMEL, qui n'ont vérifié au cours des deux derniers exercices aucune opération d'apport ou de fusion dans la société et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-16 du Code de Commerce, ont déclaré accepter leurs fonctions.

**Neuvième résolution – Programme de rachat d'actions**

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Directoire, autorise ce dernier, pour une période de dix huit mois, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, à procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la société dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social, soit sur la base du capital actuel, 130 300 actions le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme.

Cette autorisation met fin à l'autorisation donnée au Directoire par l'Assemblée Générale du 12 décembre 2007.

Les acquisitions pourront être effectuées en vue de :

- ♦ Assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action KINDY par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI admise par l'AMF,
- ♦ Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société,
- ♦ Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par attribution gratuite d'actions,



- ◆ Assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur,
- ◆ Procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'autorisation à conférer par la présente assemblée générale des actionnaires.

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le Directoire appréciera, y compris en période d'offre publique dans la limite de la réglementation boursière. Toutefois la société n'entend pas recourir à des produits dérivés.

Le prix maximum d'achat est fixé à 20 euros par action. En cas d'opération sur le capital notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite d'actions, le montant sus-indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Le montant maximal de l'opération est ainsi fixé à 2 606 000 €.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Directoire à l'effet de procéder à ces opérations, d'en arrêter les conditions et les modalités, de conclure tous accords et d'effectuer toutes formalités.

## **2. A caractère extraordinaire :**

### **Dixième résolution – Délégation pour réduction de capital dans le cadre d'un programme de rachat d'actions**

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Directoire et du rapport des commissaires aux comptes :

1°) Donne au Directoire l'autorisation d'annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital calculé au jour de la décision d'annulation, déduction faite des éventuelles actions annulées au cours des 24 derniers mois précédant, les actions que la société détient ou pourra détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre de l'article L. 225-209 du Code de commerce ainsi que de réduire le capital social à due concurrence conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur,

2°) Fixe à 24 mois à compter de la présente Assemblée, soit jusqu'au 17 décembre 2010 la durée de validité de la présente autorisation,

3°) Donne tous pouvoirs au Directoire pour réaliser les opérations nécessaires à de telles annulations et aux réductions corrélatives du capital social, de modifier en conséquence les statuts de la société et accomplir toutes les formalités requises.

### **Onzième résolution – Formalités**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de dépôt et de publicité requises par la Loi.

---

## **XVII - Personnes responsables**

---

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Le Président du Directoire,

**Joël Pétillon**



## XVIII - Contrôleurs légaux des comptes

### A – Commissaires aux comptes

#### 1-1 Commissaires aux comptes titulaires

##### Société KPMG SA

Immeuble « le Palatin »

3 cours du Triangle

92939 PARIS LA DEFENSE CEDEX

Mandat actuel : 2002

Expiration du mandat : Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2007/2008

##### M. Vincent D'AUBREBY

Le Paddock

62223 SAINT LAURENT BLANGY

Mandat actuel : 2002

Expiration du mandat : Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2007/2008

#### 1-2 Commissaires aux comptes suppléants

##### SCP Jean Claude ANDRE

Immeuble « Le Palatin »

3 cours du Triangle

92939 PARIS LA DEFENSE CEDEX

Mandat actuel : 2002

Expiration du mandat : Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2007/2008

##### Mme Bénédicte GARCON

25 rue du Mont Robette

62223 ANZIN SAINT AUBIN

Mandat actuel : 2002

Expiration du mandat : Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2007/2008

### B- Honoraires des commissaires aux comptes

#### EXERCICE 2007/2008

	KPMG S.A.		Vincent d'Aubreby	
	Montant en k€	%	Montant en k€	%
<b>Audit</b>				
Commissariat aux comptes, certification	120	100	19	100
Missions accessoires	0	0	0	0
<b>Autres prestations</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>120</b>	<b>100</b>	<b>19</b>	<b>100</b>

37, rue des Bonnetiers  
60220 Moliens  
T : 03.44.46.46.46  
F : 03.44.46.46.49

[www.kindy.fr](http://www.kindy.fr)

